Duvernay, Frères & Dansereau
Propriétaires-Rédacteurs.

BUREAUX :—212 & 214, RUE NOTRE-DAME
COIN DE LA RUE ST. GABRIEL
MONTRÉAL.

La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

TROIS ÉDITIONS
Quotidienne, Semi-Quotidienne et Hebdomadaire

EDITION QUOTIDIENNE, - - - - - - $8.00
" SEMI-QUOTIDIENNE - - - - - 5.00
" HEBDOMADAIRE - - - - - 1.00

16ème année. EDITION QUOTIDIENNE — MONTREAL, JEUDI MATIN, 30 JUILLET 1874. No. 268.

AVIS AUX PHARMACIENS DU CANADA

La demande constante du

DIAMOND RHEUMATIC CURE

à la manufacture, a nécessité de la part des propriétaires, l'établissement dans chaque Province du Canada, un dépôt en gros, où tous les Droguistes pourront s'en procurer immédiatement et sans difficulté, et en même temps, il sera plus facile aux commerçants d'en acheter des personnes avec qui ils font d'affaires depuis un grand nombre d'années. Les Agents en gros du "DIAMOND RHEUMATIC CURE" sont, pour Ontario, la société bien connue de MM. NORTHRUP & LYMAN, rue Scott, Toronto, et pour la Province de Québec, messieurs

DEVINS & BOLTON,
Rue Notre-Dame, Montréal

L'efficacité du DIAMOND RHEUMATIC CURE comme remède pour la Goutte, le Rhumatisme et les autres maladies de ce genre, est reconnue par des milliers de canadiens. L'expérience prouve cet avancé. Celui qui le contestera n'aurait que la terre tournée autour du soleil. L'éditeur de la meilleure publication médicale en Angleterre, *The Medico Chirurgical Review and Practical Medecine*, parlant au nom de ses confrères, certifie que le

DIAMOND RHEUMATIC CURE

a la préférence sur tous les autres médicaments composés pour ces terribles maladies, parce qu'il ouvre les organes sécrétoires, tels que la peau, le foie et les reins, en outre qu'il purifie le sang et diminue l'action fébrile de la constitution.

C'est pour ces raisons bonnes et suffisantes que tous les médecins prescrivent maintenant à leurs malades rhumatiques et goutteux le

Diamond Rhumatic Cure.

Que chaque malade qui lit ceci achète une petite bouteille de ce remède et en suivant la direction, il se convaincra de son efficacité et n'employera pas plus longtemps les remèdes du docteur. Tous les autres liniments sont inefficaces.

En vente chez tous les Droguistes du Canada.

25 juillet. 264

PILULES CATHARTIQUES D'AYER

POUR le soulagement et la guérison de tous les dérangements de l'estomac, du foie et des intestins. C'est un apérient doux et un excellent purgatif. Composées entièrement de végetaux, ces Pilules ne contiennent ni mercure, ni aucune substance minérale. En les employant à temps, on peut prévenir les maladies et les souffrances les plus sérieuses; chaque famille devrait les avoir à sa disposition pour se protéger et se soulager, quand il le faut. Une longue expérience a prouvé qu'elles étaient les PILULES les plus sures et les meilleures que l'on puisse employer. En les employant dans l'occasion, on purifie le sang, on chasse les corruptions introduites dans le système, les obstructions et leur usage nous ramène à la première activité. Les organes internes qui deviennent enformis et comme morts, sont ranimés par les PILULES D'AYER, et reprennent leur activité première. Ainsi, une maladie naissante est soustrait métamorphosée en santé; le prix de ce changement, que l'on remarque sur les nombreux morceaux qui jouissent de ce grand remède, peut à peine être calculé. Leur enveloppe de sucre les rend agréables à prendre, et les préserve des mauvais effets du temps, quand elles sont exposées pendant une longue période, et les conserve toujours fraîches et en parfait état. Quoique pénétrantes, elles sont douces et opèrent sans trouble sur la constitution, sur la diète, ou l'occupation.

On donne des directions complètes sur chaque boîte, comment les employer comme remède de famille, et pour les maladies suivantes, que ces Pilules guérissent rapidement:

Pour la DYSPEPSIE ou INDIGESTION, la NONCHALANCE, la LANGUEUR et le MANQUE D'APPETIT, on doit les prendre avec modération, afin de stimuler l'estomac et de rétablir la santé.

Pour les MALADIES DE FOIE, et leurs divers symptômes, le MAL DE TÊTE BILIEUX, le VIOLENT MAL DE TÊTE, la JAUNISSE ou MALADIE VERTE, les COLIQUES BILIEUSES et les FIÈVRES BILIEUSES, on doit les prendre convenablement pour chaque cas, afin de détourner l'action du mal ou les obstructions qui le causent.

Pour la DYSSENTERIE ou DIARRHÉE, on n'exige généralement qu'une légère dose.

Pour les RHUMATISMES, la GOUTTE, la GRAVELLE, les PALPITATIONS DE CŒUR, les DOULEURS DE CÔTÉ, du DOS et des REINS, on doit les prendre continuellement, tel que voulu, pour changer l'action de la maladie sur le système. Avec de tels changements, ces douleurs disparaissent.

Pour l'HYDROPISIE, et les TUMEURS HYDROPIQUES, on doit les prendre en fortes et fréquentes doses, afin qu'elles produisent l'effet d'une purgation drastique.

Pour l'EXTINCTION, on doit prendre une forte dose, car elles produisent, par sympathie, l'effet voulu.

Comme PILULES DE DINER prenez une ou deux de ces Pilules afin d'opérer la digestion et soulager l'estomac.

Dans l'occasion, une dose stimule l'estomac et les intestins, remet l'appétit, et rend la vigueur au système. Ainsi, elles sont souvent avantageuses, même lorsqu'il n'existe aucun dérangement sérieux. Tel se sent assez bien, qui se trouvera bien mieux, s'il prend une dose de ces Pilules, par l'effet qu'elles possèdent de nettoyer et de renouveler l'appareil digestif.

Préparées par

DR. J. C. AYER & CIE.,
Chimistes pratiquants,
Lowell, Mass., E.-U.

Vendu par tous les Droguistes en tous lieux. 8

EAU MINERALE! EAU MINERALE!

EAU MINERALE DE STE. GENIEVE.

Le soussigné reçoit constamment de sa source de nouvelles provisions de cette précieuse eau, qui est reconnue comme l'eau assise qui a le plus de vertu médicale du pays. Elle ne peut être surpassée pour les maladies suivantes: Indigestion, Dyspepsie, Hémorroïdes, Rhumatisme, Maladies de foie, etc. Envoyée à toutes les parties de la ville, en bouteilles et en cruches.

LESSIVE CONCENTREE.—La célèbre lessive de Harte est vendue par tous les pharmaciens et épiciers bien posés par tout le pays. Gare aux imitations.

HOMEOPATHIE.—Le soussigné a le plus grand assortiment de médecines et livres de toute la puissance, aussi les spécifiques de Humphrey, et l'Extrait Pond de Hamamelis. Les ordres de la campagne seront exécutés avec promptitude.

FLEURS EN CIRE.—Cire en feuille et tous les matériaux nécessaires à la fabrication de fleurs en cire. Un escompte libéral sera accordé à toutes les institutions d'éducation. Les catalogues seront envoyés par la poste sur demande.

J. A. HARTE,
Chimiste,
409 rue Notre-Dame.

11 juin.—228 r

COMPAGNIE DE PIANOS DE NEW YORK ET BOSTON.

430 et 432, rue Notre-Dame, Montréal

Agents pour les célèbres manufactures suivantes:

ALBERT WEBER, NEW-YORK.
E. D. PEASE & CO., do.
J. & C. FISCHER, do.
HALLET, DAVIS & CO., BOSTON.
HY F MILLER & SON, do.
ORGUES de GEO. WOOD, do.

Nous annonçons respectueusement au public que nous sommes encore à l'ancienne place d'affaires, 430 et 432, rue Notre-Dame, et que nous avons agrandi nos entrepôts, que nous considérons maintenant les plus beaux de la Puissance. Pianos à sept octaves, $275, garantis pour dix ans.

THOMAS A. HAINES,
Gérant.

On vient de recevoir un grand assortiment de Tabourets pour Pianos.
7 mars.—an 150

Cloches d'Eglise.

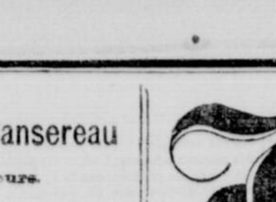

MANUFACTURÉ PAR

JONES & Co., Troy

LASLETT & RUSSELL, Agents,
465, Rue St. Paul, Montreal.
Cloches de 10 à 1,000 lbs. en mains.
15 Juillet. 255—sm

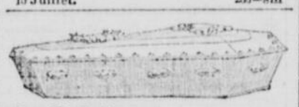

AVIS.

Je, soussigné, donne avis que j'ai en main sept corbillards neufs et de première classe, que j'offre à louer ou à vendre. Un surtout noir, dépassé ce qu'il y a de mieux à Montréal. Cercueils en main.

On se charge d'ensevelir.

XAVIER CUSSON,
115, rue St. Joseph.

1 juillet.—252 tm k

ENTREPOT DE MACHINES DE LA PUISSANCE.

Scie à Courroie de Whitney,
Scie Ronde de Lombards,
Scie à Découper de Walker Bros.
cie à Découper de Dobson,
cie à Découper de Barnes, que l'on fait marcher avec le pied.
cie à Découper de Fleetwood, pour les Jouets d'Enfants.
Scie Ronde à dents mobiles de Providence.
Engin de Haskin,
Roues "Union" d'Emeri.
Machines à travailler le bois de Rogers.
Machines à travailler le fer de Fitchburg.

A. B. SAVAGE,

No. 654, — Rue Craig, — No. 654

MONTRÉAL.

21 avril—r 188

E. CHANTELOUP

587 à 593, RUE CRAIG.

Très beaux Modèles de Vitrines

POUR ETALAGE

En Bois du Mexique, avec Ornements en Cuivre doré ou argenté.
16 avril.—r 182

CROMWELL, ANNETT & CIE.,
90, RUE WELLINGTON

FONDEURS EN FER

MACHINERIES

Machines pour travailler le fer et en le bois, Courroies en cuir et en caoutchouc, etc.,

ENGINS A 2 CYLINDRES
"BROTHER" "HOOD'S PATENT."

Que l'on peut faire marcher assez vite pour pouvoir le mettre en opération directe avec les machines fonctionnant le plus rapidement, les hélices de propulseurs, etc. Les prix sont bien moins élevés que ceux des autres engins de la même force.

JAS. R. ANNETT,
90, rue Wellington.

16 avril.—182 a k

JAMES WRIGHT,

Ouvrageur en Bois, Cloisons, Garnitures de Salon, Parquet d'Eglise, de Magasin, manufacturier d'Accessoires de Bureau, Mouleur, Finisseur et Tourneur, etc.

Manufacture—92, 94 & 96 rue Prince.

Dépôt et Bureau: 37, rue St. Antoine

Des échantillons de Planchers-Tapis et Planchers cirés, peuvent être vus aux salles d'échantillons de la Compagnie de Pianos de New-York et Boston, 430 et 432 rue Notre-Dame.

Les Plans et prix pour planchers ou garnitures sont fournis sur application au Bureau, ou par lettre adressée à la Boîte 943, Bureau de Poste, Montréal.

21 mars.—r 162

AMEUBLEMENT.

Le soussigné attire l'attention de ses amis et du public en général, qu'il vient d'ajouter un engin à sa manufacture de meubles, et qu'il peut répondre à toutes les demandes soit en gros soit en détail.

ED. FERLAND,
Nos. 173, 175 et 177, Rue St. Laurent,
Village St. Jean-Baptiste.

17 Al 20 Octobre 1873 36—a k

AUX CONTRACTEURS

SABLE! SABLE!

Le soussigné est prêt à contracter pour fournir du

SABLE DE CHATEAUGUAY

A DES PRIX MODERES.

CAPT. BOURGEOIS,
P. O. Boîte 564

188

SABLE SABLE

FAITES FAIRE

Vos réparations du printemps à

L'ATELIER CENT

JAMES CURRIE,
Menuisier et Charpentier.

218, Ruelle Fortification, près de la Place Victoria.

21 avril. 186—a.

MAISON NOTRE-DAME

ÉTABLIE EN 1869.

Nous venons de recevoir un nouvel assortiment, de premier choix, en Epiceries, Vins, Liqueurs, &c., &c.

Vins d'Oporto,	Terragona,
Bourgogne,	Sicile,
Sherry,	Bordeaux,
Madère,	Champagne,
Malvoisie,	Cognac,

[*De toutes Marques.*]

Meilleures conserves alimentaires de Cross & Blackwell et autres fournisseurs Européens.

Café, Epices moulus et préparés dans nos prémisses.

Vins purs pour l'usage du Saint Sacrifice

vendus avec la bienveillante autorisation de Sa Grandeur Monseigneur de Montréal.

Seuls agents de la célèbre manufacture de Moulins à Café de Lane, Brother, de Millbrook, New-York.

Nos voitures transportent les effets à domicile, à bord des bateaux, chars et aux alentours de la Cité [sans charge extra.]

E. MATHIEU ET FRERE,
Successeurs de
MATHIEU & TRUDEL,
No. 88, Rue Notre-Dame.

Montréal, 19 Juin 1874. 234—a k

Maison Nationale.

MONSIEUR VICTOR TRUDEL

Ci-devant de la Maison

MATHIEU & TRUDEL

Annonce qu'il a ouvert

No. 18, Rue Bonsecours

A deux portes de la rue Notre-Dame

UNE NOUVELLE EPICERIE

Après avoir servi le public pendant 12 ans dans cette branche de commerce et plus spécialement durant ces trois dernières années à la Maison Mathieu & Trudel, où il a été directeur des achats, de Monsieur compte à tous les titres, sur une large part de patronage.

Sa longue expérience, l'habileté et l'intelligence qu'il a déployées dans les affaires, doivent lui gagner la confiance et la sympathie. Il offre aux acheteurs

Un assortiment des plus complets et des mieux choisis.

La garantie du passé est le gage d'un service empressé de sa part et apprécié par les citoyens de Montréal.

4 Mai. 197—a

ON VIENT DE RECEVOIR DU

Saumon Fumé

Chez

DUFRESNE & McGARITY.

16 Juillet. 255

EXCURSIONS ET PIQUES-NIQUES

Saucissons de Boulogne, Pâtés de Foie Gras, Langues de Bœuf en gelée, Cœurs de Bruyère truffées, Aloyettes truffées, Ecrasaine, Pieuvières truffées, Pâtés de Venaison, Viandes de conserve, etc.

DUFRESNE & McGARITY,
241, rue Notre-Dame.

16 Juillet. 256

DISTILLERIE DE GODERICH.

Les soussignés ont maintenant en mains à leur entrepôt, 14, rue McGill, une grande quantité de WHISKEY EN ESPRIT, reçu directement de leur Distillerie de Goderich, Ont., et sont prêts à le vendre en quantités convenables au commerce. De cette date, nous recevrons des cargaisons toutes les semaines, et nos prix ne peuvent être surpassés que leurs ordres seront promptement exécutés.

JAMES DOYLE & CIE.

1er —170 sm

Chapeaux! Chapeaux!

A L'ENSEIGNE de L'OURS

CHEZ

HENRY E. JUNOD,
Successeur de R. W. COWAN,

194, — Rue Notre-Dame, — 194

En face de Devins & Bolton.

24 avril.—r

EMPORIUM ST. JACQUES

POUR

CHAPEAUX ET PELLETERIES,

91—Rue St. Jacques—91

MONTRÉAL.

McIVER & CIE.

Annoncent à leurs nombreux amis et au public en général qu'ils ont ouvert un

ETABLISSEMENT DE PREMIERE CLASSE

dans les vastes bâtisses connues comme "CROSS BUILDINGS," troisième porte St. de la Place d'Armes, et directement en arrière de leur ancien établissement.

Ayant donné une attention spéciale à la confection de BELLES FOURRURES, ils invitent respectueusement les citoyens et les étrangers à venir visiter leurs nouvelles SALLES DE PELLETERIES qu'ils ont arrangées et garnies des plus belles pelleteries qu'il soit possible d'avoir dans le marché, consistant en:

Pardessus pour Dames en Loutre garnis et unis.
Castor, Mouton de Perse, Astracan, &c.
Sets en Beline de Russie et de la Baie d'Hudson, Vison, Ermine, Lynx, &c
Garnitures dans toutes les variétés.

Pardessus pour Messieurs, Gantelets, Gants et Casques, Pelleteries d'Enfants.

Notre Département de Chapeaux

Sera toujours abondamment fourni des dernières nouveautés et venant des meilleurs fabricants savoir:

Chapeaux en soie de Chisty,
Et Casimire drab,
Feutre dur et mou,
Casquettes écossaise et pour voyager,
Parapluies,
Pardessus et Rogues en caoutchouc,
Curiosités sauvages.

McIVER & CIE.,

91, — RUE ST. JACQUES, — 91

23 juillet. 263

MAISON

E. L. ETHIER

RESTAURANT DE PREMIERE CLASSE

AU COIN DES RUES

NOTRE-DAME ET ST. GABRIEL

MONTREAL, P. Q.

OUVERT TOUS LES JOURS DE

6 A. M. a 11 P. M.

Et il est prêt à recevoir des commandes pour dîners et soupers publics, et les familles servies à domicile.

Cet établissement possède une Salle spacieuse pour les grands dîners.

Le DIMANCHE on ouvrira de

MIDI, à 9 heures P. M.

La Bar sera strictement fermée.

E. L. ETHIER,
Propriétaire.

Il y a un Bureau de Télégraphe attaché à la maison.

Montreal, 4 avril 1874. 1874—tm.

HOTEL DE FRANCE

RESTAURANT

80 — RUE ST. GABRIEL, — 80

Vis-à-vis le Champ de Mars.

MONTRÉAL.

Cet établissement, fondé par des français compétents, offre par sa situation, son aménagement riche et élégant, les vastes proportions du local, la qualité des vins et de la cuisine, des conditions exceptionnelles de respectabilité et de confort.

Ventilation remarquable pour la saison d'été.

Vastes salles publiques.

Immenses salons pour repas de corps et banquets.

Salons pour dîners privés ou de famille.

Dîners et soupers servis en ville.

Fournitures pour noces, bals, glaces françaises et italiennes, gâteaux et comestibles de toute nature.

On prend des pensionnaires.

—Les marchands de la campagne, pendant leur court séjour en ville, trouveront toutes les accommodations désirables.

PRIX MODÉRÉS.

20 mai.— tm k—210

HOTEL RESTAURANT.

MAISON CONSTANT & CIE.,

A ROCHELAGA.

A peine ouvert depuis deux mois ce nouvel établissement se recommande par la bonne direction de la maison, et par la recherche de la cuisine, sous l'habile direction de M. Louis Berthelon, l'associé de M. Constant Chambres à Coucher de première classe, Salons, Journaux français et anglais.

Les personnes qui désirent passer quelque temps à la campagne, sur les bords du St. Laurent trouveront tout le confort des premiers Hôtels de Montréal avec l'agrément d'un air pur et frais et la facilité de se rendre en ville à toutes heures de la journée par les Omnibus qui font le service très-régulièrement.

10 Juillet. 151—tm k

HOTEL ST. LAURENT

NO. 27 RUE ST. CHARLES,

LONGUEUIL.

JOSEPH PATTENAUDE,
Propriétaire.

212—tm.

RESTAURANT BURGESS,

En face du Palais de Justice. On peut avoir un goûter recherché de toute sorte à un prix raisonnable, depuis 8 a.m. jusqu'à 11 p.m. Les traits caractéristiques sont la propreté, la promptitude, l'économie et des mets bien apprêtés. 7 mai—200 tm k

BAINS DE MER.

St. Lawrence Hall,

CACOUNA.

Cette magnifique place si fashionable durant l'été sera ouverte pour la réception des visiteurs, le 10 Juin. Des arrangements satisfaisants seront faits avec les familles qui y demeurent durant la saison. Les applications devront être faites au soussigné.

JOHN KENLY,
Directeur.

Cacouna, 1er Mai 1874. 198

W. JAMES & FILS

816 et 818, rue Ste. Catherine

Couvreurs en Gravier, Métal et Ardoise.

Toutes commandes promptement exécutées. Prix aussi bas que possible pour de l'ouvrage de première classe.

14 juillet.—r 254

COLLINS & CIE.,

9, *Place de la Douane, Montréal.*

SACS EN TOILE

de toutes grandeurs et descriptions,

A VENDRE OU A LOUER.

1e — 170

MACHINES A BRIQUES

Machines à Briques de différentes inventions et à différentes vitesses.

Machines à Briques fonctionnant d'elles-mêmes, de diverses dimensions.

Des circulaires descriptives sont envoyées sur demande.

AUSSI,

Machines à Briques à Levier.

BULMER & SHEPPARD,
(Burego: 214 rue Parthenais, Montréal.
31 mars.—169 a k

S. D. LEDOUX

MANUFACTURE DE

FAUCHEUSES ET MOISSONNEUSES,

183, RUE MURRAY,

MONTREAL.

M. LEDOUX a toujours un grand assortiment de FAUCHEUSES et de MOISSONNEUSES qui font la Javelle seules sans aucun secours.—Il a aussi en mains des machines "Buckeye."—Il garantit tous ses ouvrages et est certain de donner entière satisfaction.—Il continue toujours sa manufacture de VOITURES de toutes espèces.

Le tout à des prix très-réduits et à bonnes conditions.

8 juin. dm k—226

Le Crédit Foncier du Bas-Canada

Incorporé en vertu de la 36 et 37 Victoria

CAPITAL ------ $1,000,000

Divisé en 10,000 actions de $100 chaque

Président.....J. C. COURSOL, Ecr.
Vice-Président.....M. C. MULLARKY, Ecr.

DIRECTEURS — MM. E. H. Trudel, W. Simpson, J. Fogarty, G. H. Dumesnil, P. S. Murphy, E. P. Lachapelle, Ls. Gauthier.

Avocat.....C. C. DE LORIMIER, Ecr.
Notaire.....L'HON. J. O. BUREAU.

Cette Compagnie est une institution de prêts sur une base nouvelle dans ce pays

Elle est modelée sur les meilleures institutions de Crédit Foncier de l'Allemagne et de la France.

Les prêts seront faits sur la garantie de la propriété foncière, des Fabriques, Municipalités et Corporations. Ils seront à long terme et remboursables par un fonds d'amortissement.

La Compagnie aura deux sources de revenu; la mise sociale et la débenture ou lettre de gage, qui sera émise et négociée ici ou à l'étranger.

La perfection de l'organisation, la sûreté des placements, la surveillance de l'administration et la ponctualité dans le service de ses engagements envers le public devront assurer à la Compagnie un crédit bien mérité, porter ses opérations à un chiffre considérable et rapporter aux actionnaires des profits très satisfaisants.

Le Livre de Souscription est ouvert au Bureau de la Compagnie, No. 13, Côte St. Lambert, audelà de $500,000 sont déjà souscrites, et le public est invité à venir y souscrire la balance du fonds social.

Par ordre des Directeurs,

J. B. LAFLEUR,
Caissier.

Montréal, 16 Juillet 1874. qn k—257

Chemin de Fer le Grand Tronc

CHANGEMENT D'HEURES.

Le et après LUNDI PROCHAIN, le 27 courant, le TRAIN pour Québec, Rivière-du-Loup, Cascuna et Portland, dont le départ est maintenant annoncé pour 7 p.m. et 8 a.m. respectivement partira à 7.30 a.m.

JOSEPH HICKSON,
Secrétaire et Trésorier.

Montréal, 21 Juillet 1874. 266

TAXES DE L'EAU.

Une remise de CINQ POUR CENT sera faite sur les taxes d'eau payées le ou avant SAMEDI, le 15 D'AOUT prochain.

Hôtel-de-Ville,
Montréal, 25 Juillet 1874. } 264—1

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés ont complété les Rôles Cotisation des QUARTIERS OUEST, ST. LAURENT, ST. LOUIS et ST. JACQUES, de cette Cité, que copies des dits Rôles ont été confiées à l'un d'entre eux à leur Bureau, en l'Hôtel-de-Ville où elles seront ouvertes à l'inspection et examen de tous les intéressés d'ici à MERCREDI, le DOUZIÈME jour d'AOUT prochain, et que les dits Evaluateurs s'assembleront à leur Bureau susdit, JEUDI, le TREIZIÈME jour d'AOUT prochain, pour réviser leur estimation des biens-fonds inscrits aux dits Rôles de Cotisation, et pour entendre et examiner toutes plaintes relativement à telles cotisations des biens-fonds qui leur seront soumises.

JAMES O. BEERS,
JEAN-BTE ALLARD,
P. H. MORIN,
DAVID BROWN,
J. T. DILLON,
WALTER DRAKE,
Evaluateurs.

Bureau des Evaluateurs,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 27 Juillet 1874. } 266—8

LOUIS TRUDEAU,

Secrétaire de la Compagnie des Remorqueurs du Port de Montréal.

Monsieur,

Comme propriétaires du quart en valeur des actions dans le capital de la Compagnie des Remorqueurs du Port de Montréal, nous vous demandons de convoquer une Assemblée Générale des Actionnaires de la dite Compagnie, aux fins de considérer les motifs de la résignation du Directeur Bonneville, et de sa non-acceptation par ceux qui composent aujourd'hui le Bureau de Direction; aussi pour la nomination d'un troisième Directeur au cas où la résignation du dit Directeur Bonneville serait acceptée par les actionnaires.

ROMUALD GARIÉPY,
O NAULT.

En conformité à la réquisition ci-dessus, une Assemblée Spéciale des Actionnaires de la Compagnie des Remorqueurs du Port de Montréal, aura lieu au Bureau d'affaires de la Compagnie, au pied du Canal Lachine, à Montréal, SAMEDI, le 1er jour d'AOUT prochain, à QUATRE heures P.M., pour la transaction des affaires énoncées dans la dite réquisition.

Par ordre,

LOUIS TRUDEAU,
Secrétaire.

Montréal, 28 Juillet 1874. 269—1

AVIS.

Toutes personnes ayant affaires à THOMAS PHILIPPE BARRON, Ecr., qui vient de partir pour l'Europe, sont priées de s'adresser au Notaire soussigné, son procureur, à son bureau, No. 16, rue St. Jacques.

L. O. HÉTU, N. P.

Montréal, 21 Juillet 1874. dx—269

TÉLÉGRAPHIE

(De toutes les parties du monde.

SERVICE PRIVÉ DE *LA MINERVE*

Ottawa, 29.

Aux courses d'aujourd'hui les chevaux dont les noms suivent ont disputé la bourse de la cité: *Irish Girl, Jacques-Cartier* et *Blue Bonnet*. La course fut gagnée par *Irish Girl, Jacques Cartier* 2d. *Blue Bonnet* 3me. Temps; 1.55½.

Ottawa, 29.

Le Secrétaire d'Etat pour les colonies s'est proposé comme arbitre entre la Colombie Anglaise et le gouvernement de la Puissance, pour le règlement des différends au sujet des termes de l'union, à la condition que les deux gouvernements accepteraient sa décision comme finale. La Colombie Anglaise accèdera certainement à cette proposition raisonnable. On ne connait pas encore la réponse de M. Mackenzie.

Les soumissions pour la ligne télégraphique du chemin de fer du Pacifique ont dû être ouvertes aujourd'hui. Le public doit s'assurer si quelques-unes d'entre elles n'ont pas été ouvertes pendant la semaine de délai qui a été accordée. Les contracteurs reconnaissent que dans l'octroi des contrats le gouvernement fait preuve d'esprit de parti.

Le *Citizen* de ce soir condamne le gouvernement qui a réduit de 50 p. 100 la caution exigée pour le contrat des impressions publiques.

La convention des commerçants de bois s'est assemblée cet après-midi à l'Hôtel-de-Ville; on remarquait les représentants dont les noms suivent: L'hon. N. Skead, l'hon. John Hamilton; MM. John Rochester, M. P. P., Little, Montreal; Batson, Ottawa; A W Campbell, Peterboro; E G Smith, Toronto; Robert Skead, Oliver Layton, T E Lori, Hall, W Servis, O Boyd, Port Hope; E B Eddy, Hull; J R Bourgette, Ottawa; Jno Ludgate, Peterboro; Alex Smith, Ottawa; Wm Stuffs, Ottawa; Thos Cole, Jno A Cameron & Co Thurso; W C Edward & Co, Ireland; G Pardée, Ross et frères, Buckingham; W A Lymont, New-Edinburgh; J Henderson, McLaren & Co, Ottawa; Alex Fraser, Westmeath, W B McAlister, Bardly, Capt Young, Ottawa; W McDougall, Smith & Co, Fenelon Falls; C W Barys, Ottawa; A H Baldwin, S Curtis, Brighman, Ottawa; W Mosgrave, do; Jas McLaren, do; Et McGillivray, Peter McLore, Carleton Place; R W Clinice, Ottawa; Gillie et frère, Braeside, W R Thistle, Aylmer; M E Elliott, Allan, Fraser, Fitzroy, Wm Little, New-York; John Coghlan, Antmetie Island; Walter Findlay, Westmeath; W A Washburn, Hull; Wm Hilliard, Hilliard et Dixon, McLaren Frères, Arnprior; Jno Thompson, Litchfield; S & J B Dickson, Pembrooke, W Caughlan, Ottawa; Isaac Moore, do; Walter Smith, Osborn, M Mathew, Gilmour & Co, Ottawa; Stubbs, Gatineau; M Branson, Ottawa.

L'hon. M. Hamilton fut appelé à la présidence et G W Lord fut choisi pour secrétaire.

L'hon. M. Jas. Skead dit qu'il pensait que le temps était venu pour les marchands de bois de se former en association pour protéger leurs intérêts. En proposant un résolution à cette effet, il fit en deux mots le tableau de la position des commerçants de bois, disant que leurs chantiers étaient remplis de bois et leurs poches vides d'argent.

M. Little, de Montréal, en secondant la résolution fit lecture d'un long document au sujet du commerce de bois entre le Canada et les Etats-Unis.

Sur motion de M. B. Balson, secondé par M. Jas. McLaren, un comité fut nommé pour adopter une constitution et nommer des officiers pour l'association.

L'assemblée s'ajourna ensuite à dix heures demain matin.

Les courses qui ont eu lieu aujourd'hui avaient attiré un public nombreux. Pour la course à barrières, $250, deux milles et huit barrières, il y avait sept entrées: *Jack on the Green, Kelso, Blackbond, Trade Wind, Jack the Barer* et *Edanton*. *Kelso* fut vainqueur en 4.02 et *Trade Wind* second. Ce dernier aurait gagné la course s'il n'avait été mal conduit par son jockey.

La bourse des citoyens, $300, a été gagnée par *War Cry*; temps: 1.56.

Les courses se continueront demain et samedi.

Québec, 29.

Ce matin à dix heures un incendie s'est déclaré à Lévis, dans une maison voisine du marché, occupée par l'hôtel Lapointe et le magasin de M. Rivet, barbier. Cette maison fut entièrement détruite et le bureau de poste aurait été infailliblement réduit en cendres sans le secours de la pompe à vapeur de Québec. Le bureau de poste a été considérablement endommagé par l'eau et plusieurs constructions qui se trouvaient en arrière ont été la proie des flammes.

Les pertes se répartissent comme suit entre les différentes compagnies d'assurance: Queen, $2,200; Liverpool London et Globe, $1,200; Royal Canadian, $1,000.

Il y a quelques jours plusieurs *sportsmen* de Québec, au nombre desquels on comptait le capitaine Burstall, du 60ème carabiniers, M. Ed. Burstall, M. C. E. Levey jr., étaient partis pour le haut de la Rivière Jacques-Cartier dans le but d'y faire la pêche. Ils furent d'abord très heureux, mais un jour qu'ils s'étaient aventurés à une certaine distance de leur campement, ils s'aperçurent que le feu dévorait les bois qui les entouraient. Ils revinrent immédiatement à leurs tentes et ils eurent la douleur de constater que l'incendie avait détruit leurs chevaux, leurs fourgons et leurs bagages.

Pour échapper aux horreurs de la fin ils durent parcourir une distance considérable, dans la forêt encore fumante, pour se rendre au poste voisin où ils arrivèrent exténués par la fatigue et les privations.

Les cultivateurs de l'endroit leur firent l'accueil le plus cordial et leur donnèrent des provisions en abondance.

Ces messieurs sont arrivés hier soir à Québec; tout fait croire qu'il n'oublieront pas de si tôt les perpéties de leur voyage.

Le *Secret* arrivé ici ce matin, avait à son bord 103 passagers de cabine. Craignant l'encombrement bien des personnes n'avaient pas osé prendre passage à bord de ce vapeur.

St. Jean, N.-B., 29.

L'incendie de la nuit dernière a été maîtrisé vers deux heures ce matin. Un instant on put craindre la destruction du bloc entier, mais comme la pression était bonne et que les pompes à vapeur travaillaient admirablement, l'incendie fut littéralement noyé.

Un hôtel à quatre étage, quelques maisons d'habitation et plusieurs écuries et hangars ont été détruits. Les seules assurances connues jusqu'à cette heure sont: $800 à la Royale Canadienne et $3,000 à la Liverpool London et Globe.

Les touristes sont arrivés en grand nombre ce matin par le train de Bangor. Aujourd'hui la ville est remplie d'étrangor.

Temps couvert et frais.

Service de la Presse Associée

[POUR "LA MINERVE."]

AMERIQUE.

Nouvelle-Orléans 28.—Il y a eu un grave accident sur le chemin de fer de Mobile et de la Nouvelle-Orléans. L'ingénieur et le chauffeur ont été tués.

New-York, 29.—C'est ce soir que Payne qui a parié de faire 115 milles en 34 heures commence l'exécution de sa gageure à l'hippodrome.

Dix sept wagons de thé sont arrivés hier de Yocohama, par la voie du chemin de fer du Pacifique. Cette cargaison avait été expédiée du Japon il y a seulement trente quatre jours.

A la suite de la fuite de Henry Pringle, il paraît que la compagnie d'assurance de l'Atlantique et du Pacifique, de Chicago, perd $33,000 et le Peoples Fire Insurance Co., de Philadelphie, entre $60,000 et $100,000. Des poursuites ont été intentées contre cette dernière compagnie.

La course à la rame de trois milles sur l'Hudson, qui a eu lieu hier, a été gagnée par William Manning. Temps; 22m. et 55s. Le vainqueur a distancé P. Groner de vingt verges.

EUROPE.

Par le Câble Transatlantique.)

Paris 28.—Aujourd'hui on a lu dans l'assemblée un rapport du comité d'initiative sur la motion Duval demandant la dissolution. Ce rapport expose que l'impuissance de la présente assemblée a été montrée d'une manière évidente dans les récents débats d'un comité du Bureau de l'Assemblée pour nommer un comité de permanence. Le rapport insiste pour que l'ajournement soit aussi court que possible. M. Brisson, radical demande si les intrigues monarchiques seraient tolérées pendant l'ajournement. Le Duc de la Rochefoucauld a déclaré que les légitimistes se réservaient le droit de travailler dans les intérêts monarchiques par tous les moyens légaux.

M. Chabaud-Latour, ministre de l'Intérieur a répondu d'une manière évasive à l'insinuation de M. Brisson. Les membres de la Gauche se montrèrent mécontents et présenteront une nouvelle motion demain à ce sujet. Le comité sur la motion de M. Malaidris pour l'ajournement a été adopté.

Les juges nommés pour examiner le cas du Col. Stoffel, l'un des principaux témoins dans l'affaire Bazaine, a fait rapport qu'il n'y avait pas de preuves suffisantes pour une incarcération.

Liverpool 28.—Les dommages causés par l'incendie du "Prince's Dock" sont évalués à un million.

Madrid, 28—On rapporte que les Carlistes ont fusillé 235 prisonniers qui avaient été pris dans le détachement du général Mouvilles, en Catalogne.

Bayonne, 29—Deux colonnes de Républicains qui allaient au secours d'Olet ont été repoussées par les Carlistes avec de grandes pertes.

Rome, 29—La *Liberta* a été informée que le maréchal Serrano est décidé de convoquer les Cortès pour leur faire part d'une communication des puissances européennes à propos de la reconnaissance du présent gouvernement.

Londres, 28.—La *Gazette de Cologne* dit que le prince Hapenhoihe, ambassadeur de la Prusse à Paris, a officiellement averti le Duc de Cazes, ministre des affaires étrangères que la France enfreint les lois de la guerre à propos des carlistes. Une flotte allemande sera envoyée sur les côtes d'Espagne et la Prusse est decidée de prendre des mesures rigoureuses contre les carlistes.

Londres, 29.—Le *Morning Post* rapporte que le gouvernement prussien est actuellement engagé dans des négociations qui tendraient à mettre fin à l'insurrection carliste.

Lisbonne, 29.—Les autorités du Portugal ont pris les mesures les plus sévères pour empêcher les carlistes de traverser la frontières.

DERNIER BULLETIN

QUATRE HEURES A. M.

AMERIQUE.

Burlington, Vt., 29.—Une tempête comme on n'en a jamais eue dans cette localité, a commencé dimanche et n'a cessé que la nuit dernière à minuit. Dans cette section, les fils télégraphiques ont eu plus ou moins à souffrir. Jusqu'à présent on ne croit pas que l'ouragan ait causé des dommages sérieux.

Murray, Pa., 29.—M. Joseph Bowman, président du "Lyeming Insurance Co.," est mort la nuit dernière à l'âge de 70 ans.

Coatesville, Pa., 29.—La manufacture de chaussures de Robb, Cox et Cie., a été fortement endommagée hier soir, par une explosion de gaz. M. C. Robb, son fils Wellie, MM. F. H. Bickell et H. O. Berry ont été gravement brûlés. Depuis, M.

LA MINERVE

Jeudi matin, 30 Juillet 1874.

Un étrange discours. Nous avons fait connaître, sommairement hier, l'étrange discours que M. Geoffrion a prononcé samedi dernier à Verchères. En lisant ce manifeste du représentant du district de Montréal dans le gouvernement fédéral, nous nous sommes senti profondément humilié comme Canadien-français.

De la première ligne à la dernière, pas une pensée qui revèle un homme d'études, un homme qui s'élève audessus des plus vulgaires médiocrités d'un parti qui en compte un si grand nombre, pas une vue large, pas un aperçu nouveau.

Ah si ce n'était que cela encore, nous aurions certes le droit d'être peiné. Il y a plus d'un bout à l'autre de ce discours, les faits sont mal représentés, toutes les paroles de M. Geoffrion sont en contradiction flagrante avec l'histoire parlementaire de ces dernières années. Que M. Geoffrion, de même que ses collègues du ministère de la dégringolade, ne soit pas à la hauteur de sa position, nous ne saurions lui en faire un crime; n'est pas homme d'état qui veut et dans ce cas,nous ne pouvons accuser que la nature, mais il y a une chose que nous devons exiger de lui, c'est le respect de la vérité et ce respect est le premier devoir d'un homme public.

Respecte-t-il la vérité lorsqu'il vient nous dire que le gouvernement conservateur "s'était engagé à construire le Pacifique moyennant $200,000,000 en face de la charte du gouvernement qui accordait 50 millions d'acres à la compagnie Allan et un subside de $30,000,000; en face de la déclaration écrite dans les statuts que le chemin serait construit *sans augmenter d'un sou les taxes actuelles?*"

Respecte-t-il la vérité lorsqu'il affirme à ses électeurs que son gouvernement n'a nommé aucun nouvel employé surnuméraire? Mais on les compte par douzaine vos créatures dans les bureaux? Nous pouvons vous en nommer six dans un bureau qui compte un personnel de douze employés. Oubliez-vous les douzaines de personnes qui ont été placées à droite à gauche; oubliez-vous que vous avez augmenté le salaire de $500,000?

Si le gouvernement conservateur a eu tort de nommer 160 employés nouveaux, nous supposons que vous avez prouvé sa faute en augmentant encore le personnel des départements?

C'est sur la question de Manitoba que M. Geoffrion s'exerce dans l'art de déguiser sa pensée; c'est là aussi qu'il trahit son embarras; c'est là qu'il manque de cette assurance qui doit jamais faire défaut à un homme d'état, digne de ce nom, à un homme d'état qui défend la cause de la justice. Voyez comment il cherche à se tirer d'affaires. "Si l'amnistie a été promise, elle sera accordée. Or, l'amnistie n'a pas été promise. Donc,... mais il ne conclut pas et recommence un nouveau raisonnement et vient déclarer qu'il résignera si M. MacKenzie ne veut pas rendre justice aux Métis. Mais ce mot de résignation trouble, tout à coup, sa vue, lui peint une perspective qui l'épouvante, et il se hâte de se rassurer en disant que l'homme qui a offert $5,000 pour la tête de Riel,se hâtera, pour faire plaisir à Québec, de lui accorder l'amnistie et de l'empêcher de résigner!

Peut-on rire des gens de la pareille façon à leur nez, à leur barbe! Peut-on jeter de pareilles phrases au milieu d'une population confiante et peu éclairée, lorsque tous les honnêtes gens, indignés, ont encore dans les oreilles ces paroles de M. MacKenzie: "*Quand même l'amnistie serait accordée, elle ne couvrira pas le crime de Riel.*"?

Est-ce bien de cette façon que vous réclamiez l'amnistie, vous et les vôtres en 1872, aux élections? Il n'était pas alors question de promesses; il leur fallait à tout prix cette amnistie, qu'elle eut été promise ou non; vous la demandiez comme un acte pur et simple de justice, et vous appeliez les vengences du peuple sur la tête de M. Cartier, qui attendait le moment favorable de l'accorder, pendant que vos collègues criaient dans le Haut-Canada: "$5,000 à quiconque nous apportera la tête de Riel."

Voilà comment les démocrates trompent le peuple. On accusé M. Geoffrion d'avoir,dans un moment de colère, voué à l'échafaud les prêtres du district de St. Hyacinthe. Il a nié. Mais la façon dont il traite l'histoire et dénature aujourd'hui les faits peut-elle donner du poids à sa dénégation?

Voulez-vous savoir, électeurs trompés de Verchères, ce que les rouges pensaient de cette question, ou feignaient de penser avant leur arrivée au pouvoir, car on ne connait jamais ce que désirent les membres du parti de l'hypocrisie organisée, ouvrez alors leurs journaux, et vous y trouverez qu'ils demandaient l'amnistie immédiate sans condition.

Lorsque M. Geoffrion traite la question des Ecoles du Nouveau Brunswick, il ne professe pas un moindre mépris de la vérité. Lors de la discussin sur la première motion qui demandait le désavœu de la loi des écoles, MM. MacKenzie, Blake, Burpee, Ross n'ont-ils pas voté dans le même sens que Sir John contre le désavœu de cette loi, n'ont-ils pas soutenu comme le premier ministre d'alors qu'ils la croyaient constitutionnelle? Vous le savez comme nous. Alors de quel front, venez-vous dire que *c'est le gouvernement conservateur qui a perdu le droit de législation sur cette question.*

Mais ce n'est pas tout.

Vous auriez dû dire aux électeurs de Verchères qu'en 1873 vous avez voté avec MM. Dorion, Blake, MacKenzie pour le désavœu de la seconde loi des Ecoles; que ce vote vous engageait de faire désavouer à la dernière session ce bill ou de résigner; que vous êtes encore tenus à ce sacrifice que vous ne ferez pas, cependant le délai pour ce désavœu n'expire qu'en septembre prochain.

Afin de vous enlever ici, sur ce point tout faux fuyant, nous ouvrons les journaux de la Chambre du 14 Mai 1873 et nous en extrayons la motion que vous avez votée.

Que des doutes s'étant élevés quant à la suffisance de la section 93e de l'acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867, pour protéger les droits, privilèges et avantages dont jouissait la minorité catholique du *Nouveau-Brunswick*, quant à ses écoles, en vertu du système d'écoles en opération quand le dit acte est devenu en force, la Chambre des Communes du *Canada* a résolu, le 30 mai 1872, ce qui suit:

"Cette Chambre regrette que l'Acte "des Ecoles récemment passé dans le "*Nouveau-Brunswick* cause du mécontentement à une partie des habitants de "cette province, et espère qu'il sera amendé, durant la prochaine session de la "Législature du *Nouveau Brunswick*, de manière à faire disparaître les justes sujets de mécontement qui existe maintenant et que cette Chambre est d'avis "qu'il est expédient que l'opinion des officiers en loi de la Couronne, en *Angleterre*, et, s'il est possible, l'opinion du comité ju ficiaire du Conseil Privé soient "obtenues, quant au droit de la Législature du *Nouveau Brunswick* de faire "des changements à la loi des écoles qui "privent les catholiques romains des privilèges dont ils jouissaient au moment "de l'Union, à l'égard de l'éducat on religieuse dans les écoles communes, "dans le but de constater si ce cas tombe "sous l'effet des termes du 4e paragraphe de la 93e clause de l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867, qui "autorise le Parlement du *Canada* à décréter les lois correctives pour la due "exécution les dispositions touchant l'éducation dans le dit acte."

Que les officiers en loi de la Couronne en *Angleterre*, ayant maintenant, en conformité de la dite résolution, donné leur opinion; mais que le comité judiciaire du Conseil Privé, ayant par le Lord Président du dit Conseil, refusé d'intervenir, à moins que l'affaire ne soit amenée judiciairement devant le dit Conseil;

C'est maintenant l'opinion de cette Chambre, que les parties lésées doivent avoir l'occasion de soumettre judiciairement l'affaire du Conseil Privé; *et qu'en attendant c'est le devoir du gouvernement d'aviser Son Excellence le Gouverneur-Général de désavouer les différents actes passés durant la dernière session de la Législature du Nouveau-Brunswick pour légaliser les cotisations imposées en vertu de l'acte des écoles communes du Nouveau-Brunswick, et pour amender le dit acte.*

Voir le Journal de 1874 p. 345.

Tout est étonnant dans ce discours de M Geoffrion. Il entreprend de défendre les droits sur le thé; voyez comment il s'en tire. "Nous avons augmenté les droits, il est vrai, mais pourquoi s'en plaindre, "*il se consomme très-peu de thé dans notre province.*"

Dans ces quelques mots, il y a deux énormités. Il est en premier lieu indigne d'un homme d'état de chercher à excuser l'odieux d'une mesure ou d'une taxe sous prétexte qu'une seule partie du pays a droit à s'en plaindre. C'est là un point de vue étroit et *sectionnel* pour nous servir de l'expression grite. Qui empêchait, selon le principe de M. Geoffrion, les grits d'imposer des taxes qui ne pèseraient que sur nous seuls, attendu qu'Ontario n'aurait pas à s'en plaindre!

Voyons maintenant si M. Geoffrion est fondé à dire que cette taxe ne pèse pas sur nous.

D'après le livre bleu de 1872-73, il a été importé cette année les quantités suivantes de thé:

	lbs.
Prov. de Québec.....	703,013
" d'Ontario	522,210

Or la population d'Ontario est de 429,335 âmes plus considérable que celle de Québec. Il suffit de citer des chiffres pour démontrer qu'il se consomme autant de thé dans la Province de Québec qu'ailleurs en Canada et que l'excuse de M Geoffrion ne vaut pas mieux que le reste de son discours.

Nous voudrions bien savoir ce qu'il reste debout de ce discours; quelle en est la partie qui soit soutenable, et ce qu'il vaut au point de vue de la forme, du fond, et de la véracité! Pourtant les rouges auxquels, nous reprochions la faiblesse de M. Fouruier,l'absolue nullité de M. Letellier, et la somnolence de M. Huntington, nous disaient qu'il se rattraperaient sur M. Geoffrion, assez fort, disaient-ils, pour combler tous les déficits intellectuels et autres de ses collègues. Après M. Fournier! Hélas; après M. Geoffrion. Holà! Nous ne sommes pas tombés en quenouille, mais il nous est arrivé pire que cela; nous sommes tombés entre les mains de ministres insignifiants.

Ce discours de M. Geoffrion, l'étoile du parti, n'est guère fait pour relever le ministère aux yeux du public, et aussi pour faire oublier sa fameuse tirade contre le clergé de St. Hyacinthe.

Echos d'outremer Nous avons publié, hier, sur la situation de la France, un article remarquable, dû à la plume de M. Louis Veuillot. Cet écrit nous donne une juste idée de ce que sont les partis aujourd'hui aux prises dans notre ancienne mère-patrie. En conséquence, nous nous abstiendrons de parler de ce pays dans cette revue des journaux européens arrivés par la malle de mardi.

L'écrivain qui envoie au *Monde* de Paris les intéressantes correspondances que ce journal publie sur l'armée carliste, dément formellement les accusations que les ennemis de Don Carlos ont portées contre son armée. A la date du 14 juillet, il écrivait ce qui suit:

Il est faux qu'un reporter allemand ait été fusillé et que plusieurs autres aient été invités à quitter l'Espagne carliste. Le *Times*, qui s'est fait, cette fois, l'écho complaisant de cette calomnie, a eu longtemps auprès du Roi un correspondant qui a eu plusieurs fois l'honneur d'être admis à la table de Sa Majesté. Au reste, il y a en ce moment,tant auprès du roi qu'auprès de l'infant, une trentaine de reporters étrangers.

Il est faux que tous les prisonniers républicains d'Abarzuza aient été fusillés. Une dizaine seulement l'ont été comme représailles de nos prisonniers assassinés et des incendies sauvages d'Abarzuza, Zabal, etc.

Il est faux que l'infant Don Alphonse ait été blessé près de Teruel ou ailleurs.

Il est faux que Cabrera ait refusé de nouveau d'appuyer les Carlistes.

Il est faux que le général Cathelineau soit allé à Olot, en Catalogne, *donner des conseils* aux généraux carlistes, ou qu'il ait pris une part quelconque à cette campagne.

Les volontaires de Charles VII, comme ceux de Charles V, non-seulement respectent les lois de la guerre, mais la font d'une façon trop chevaleresque.

Les révolutionnaires de 1874, comme ceux de 1834, seuls, incendient et massacrent. Ils ne font, du reste, que suivre les ordres de leurs généraux.

Rappelons les paroles de Concha:

Au maire de Lodosa.

.....Je brulerai vos récoltes, prendrai votre bétail, raserai vos villes, fusillerai vos combattants et enverrai aux Philippines vos vieillards, vos femmes et vos enfants. Je vous ferai une guerre à mort; elle sera courte, et bientôt votre génération périra avec *vos fueros*:

Au maire de Sesma.

.....Nous allons hacher vos champs, épuiser vos produits, user toutes vos forces vives, prendre vos chevaux et vos bétails; bref; nous vous ferons une guerre sans trève, dont les conséquences feront pleurer vos fils.....

Deux parallèles, pour finir, entre les révolutionnaires et les carlistes.

En Espagne:

Le gouvernement de Madrid supprime les journaux carlistes et expulse ou emprisonne leurs rédacteurs.

Le gouvernement du Roi fait prisonnier le correspondant de la *Igualdad* la feuille la plus rouge de Madrid, et après l'avoir traité avec les plus grands égards.....le fait reconduire jusqu'aux avant-postes républicains.

A Paris:

L'armée républicaine entre à Bilbao *sans bataille*. Les révolutionnaires s'empresse d'illuminer, au grand ébahissement des Parisiens.

L'armée carliste remporte une éclatante victoire à Abarzuza; Concha est tué: ses troupes reculent jusqu'à l'Ebre. Pas un carliste n'a illuminé.

De quel côté sont la modération et les convenances?

Un journal républicain de Madrid, la *Epoca*, qu'on ne saurait suspecter de tendresse pour la cause carliste, dément à son tour, d'après une lettre qu'on lui adresse de Tafalla, le massacre des blessés républicains par les soldats victorieux de Don Carlos. Ces blessés, au nombre de 250, auraient, au contraire, été admirablement soignés par les vainqueurs.

Le journal la *Epoca* ajonte qu'il est heureux de démentir ce massacre dont la nouvelle avait été envoyée par un général républicain. "Après tout, dit la *Epoca*, les carlistes sont des Espagnols."

Il serait plaisant que le correspondant du *Temps* persistât maintenant à réclamer l'intervention des puissances étrangères pour mettre un terme aux crimes des carlistes.

L'on saura désormais à quoi s'en tenir sur les dépêches envoyées d'Espagne par les ennemis de la cause de Don Carlos.

Les journaux de Paris corroborent la nouvelle que nous a transmise le câble, relativement à l'attentat dont M. de Bismark a failli être la victime. La plupart ne font que mentionner le fait. De nos échanges de Paris, il n'y a que *Paris Journal*, la *Patrie* et le *Moniteur* qui commentent cette affaire.

M. Henri de Pène écrit ce qui suit dans *Paris-Journal*:

L'attentat commis à Kissingen contre le prince de Bismark continue à défrayer la télégraphie officielle allemande. Tout est arrangé pour le mieux dans ces dépêches pour accréditer l'opinion que le bras de l'assassin a été armé par le clergé catholique.

D'autre part, rien n'est négligé pour faire contribuer dans la plus large mesure possible cet événement à la glorification personnelle de M. de Bismark et au succès de sa politique.

Le prince a voulu interroger lui-même l'assassin qui déchirement se nomme Kullmann. Le soir il s'est montré à la promenade de Kissingen avec son fils, à l'heure du concert. Applaudissements, cris d'enthousiasme, sérénade avec accompagnement de chants patriotiques, cortége aux flambeaux, service d'actions de grâces célébré dans l'église protestante, rien n'a manqué à la mise en scène de ce triomphe. Pendant la sérénade, le prince a prononcé un discours dans lequel il a remercié la foule de ses marques de sympathie. En homme qui sait exploiter toutes les situations, il n'a pas manqué de dire que l'attentat n'était pas dirigé contre sa personne, mais contre la liberté et l'indépendance de la cause représentée par lui. Il a terminé son allocution par un vivat en l'honneur de l'empire d'Allemagne et des princes confédérés. Aussitôt la foule de s'écrier: *Vive le prince de Bismarck!* Vive le roi de Bavière! A ces cris le prince a répondu par un vivat adressé au roi de Bavière.

Ce dernier incident est un trait de lumière pour nous et un trait de génie de la part du profond diplomate qui a su le faire naître. On comprend, en effet, la profonde impression qu'une pareil scène a dû produire sur l'imagination inflammable et sur l'esprit inconsistant du roi Louis. Il s'agissait non-seulement de porter un coup aux catholiques, mais de rattacher définitivement à la cause de l'unitarisme allemand le roi de Bavière, déjà à moitié séduit à la suite de son entrevue avec l'empereur Guillaume. C'est M. de Bismark qui s'est chargé d'achever l'œuvre, et Kullmann a été pour lui, dans cette grave circonstance, d'un merveilleux secours.

Le *Moniteur* se contente de dire:

M. de Bismark vient d'être encore une fois l'objet d'une tentative criminelle. Bien que nous n'ayons pour le trop illustre chancelier de l'empire d'Allemagne que l'affection modérée qu'il doit inspirer à des Français, nous n'hésitons pas pour cela à flétrir hautement l'auteur de cet attentat. Celui à qui les passions politiques mettent dans la main une arme meurtrière n'est pas moins criminel que l'assassin vulgaire; il est peut-être moins vil, il n'est pas moins coupable.

Nous lisons dans la *Patrie:*

La nouvelle de la tentative d'assassinat commise sur le prince de Bismark a produit fort peu d'émotion à Berlin. La population aura évidemment compris que c'est là l'œuvre isolée et vaine d'un fanatique, œuvre qui ne saurait, pas plus au point de vue religieux que politique, être suivie d'aucunes représailles ni d'aucunes conséquences.

Il eût été dès lors de meilleur goût, à notre avis, de la part de M. de Bismark, de ne pas chercher à grossir l'incident comme il a tenté de le faire dans l'allocution qu'il a prononcée, du haut du balcon de son hôtel, le soir de l'attentat.

Voici ses paroles: "Remercions Dieu dont la main m'a si visiblement protégé. Je ne parlerai pas de cette affaire; elle est entre les mains de la justice. Mais ce qu'il m'est permis de dire, c'est que le coup dirigé contre moi n'était pas destiné à ma personne, mais à la cause à laquelle j'ai consacré ma vie: l'unité, l'indépendance et la liberté de l'Allemagne. Quand même j'aurais dû mourir pour cette grande cause, il me serait arrivé ce qui est arrivé à des milliers de nos compatriotes, qui ont laissé, il y a trois ans, leur sang et leur vie sur les champs de bataille. Mais la grande œuvre que j'ai aidé à entreprendre avec mes faibles forces, ne sera pas détruite par des moyens comme ceux dont Dieu me préserve. Cette œuvre sera accomplie par la force unie du peuple allemand. Dans cet espoir, criez avec moi: "Vivent le peuple allemand unie et ses princes confédérés!"

"La grandeur, l'unité et la liberté de la patrie" ne nous semblent, en effet, avoir couru aucun péril réel dans la circonstance dont il s'agit, et toute personne sensée pensera sans doute que le prince-chancelier eût agi convenablement en se montrant plus réservé ou plus modeste.

Le prince Amédée, duc d'Aoste, a heureusement profité des leçons salutaires que la Providence lui a ménagées à l'école du malheur. Il est positif, en effet, que Son Altesse Royale vient d'adresser au Souverain Pontife une lettre conçue dans les termes les plus émus et les plus respectueux, telle qu'aurait pu l'écrire un prince de l'antique et très-pieuse maison de Savoie. Après avoir humblement déploré tout ce qu'il a fait ou permis contre la liberté et les droits de l'Eglise en Espagne, non moins que toute participation, fût-ce même indirecte, à l'usurpation du patrimoine de Saint-Pierre et à l'oppression du Siége Apostolique, le prince Amédée implore dans sa lettre le pardon de toutes ses fautes et sollicite en grâce, de Celui qui a reçu le pouvoir de lier et de délier, d'être absous des censures qu'il a pu encourir.

Ainsi le prince n'a point regimbé contre la main de Dieu qui s'est appesentie sur lui en Espagne, qui l'a frappé en Italie, où sa vertueuse épouse est tombée et se trouve encore sérieusement malade par suite du départ précipité de Madrid. Depuis son retour à Turin, le duc D'Aoste a fait implorer publiquement, et à plusieurs reprises, la miséricorde divine en faveur de son épouse souffrante. La foi se réveillait en lui.

Il est à peine besoin d'ajouter que le Saint-Père, trop heureux de pouvoir ouvrir les bras à l'enfant prodigue, s'est empressé de répondre à son "cher fils" Amédée et de lui donner,avec le pardon imploré,des conseils paternels pour l'avenir. Inflexible à l'égard de ceux qui osent lui faire des propositionsinsidieuses dans le sensd'une conciliation entre la vérité catholique et l'erreur révolutionnaire, Pie IX devient le plus indulgent et le plus généreux des pères, lorsqu'il voit venir à lui des enfants égarés qui implorent humblement la réconciliation.

La junte liquidatrice des biens des corporations religieuses vient de prendre possession, ces jours derniers, à Rome, de deux nouveaux couvents: celui des Mineurs réformés, Fiumicio, et celui de Sainte Marthe, des Pères Trinitaires, situé derrière le palais du Vatican. Ce sont, jusqu'à ce jour, *quatre-vingt-dix-huit* couvents pris à Rome ou dans sa circonscription.

Il y a peu de mois que la confiscation des couvents est commencée, et déjà on ressent de très fâcheux effets pour la discipline religieuse et pour les sciences ecclésiastiques. Peut-il en être autrement? On comprendra aisément, sans qu'il soit besoin d'entrer dans des détails, combien la discipline souffre de la dispersion des religieux et de la rentrée forcée dans le monde d'un certain nombre d'entre eux.

Toutes ces belles et précieuses institutions romaines d'enseignement, où les nombreuses chaires de théologie, de droit canon, d'histoire ecclésiastique tenaient un si haut rang, ont été supprimées; toutes ces riches bibliothèques qui formaient, dans chaque couvent, un trésor des plus précieux pour les recherches et les études de tout genre, ont été dilapidées et dispersées; toutes ces écoles particulières, fruit de tant de dépenses et de fatigues, toutes ces savantes répétitions, toutes ces études en commun si fécondes en bons résultats et si avantageuses au progrès des jeunes religieux, ont disparu et n'existent plus; enfin cette communauté de travail, de recherches, d'efforts, de génie que l'on trouvait à peu près dans toutes les maisons, et qui, tout en faisant la gloire des Ordres religieux, produisait de si beaux et de si admirables résultats, ne peut plus avoir lieu, et est morte sous le coup de la dispersion générale.

On ne finirait pas si l'on voulait énumérer toutes les graves et irréparables dommages qui sont la suite et les tristes conséquences de la suppression des ordres religieux. Tous les hommes de cœur devraient donc protester sans cesse contre elle, sinon au nom de la religion outragée et enchaînée, du moins au nom de la science et pour l'honneur de l'intelligence humaine.

INFORMATIONS GENERALES.

ACTUALITES.

Nous annonçons avec plaisir que notre ami, M. Alderic Ouimet, M. P., épouse Mlle. Thérèse LaRoque, fille de M. Alfred LaRoque.

—

L'Hon. M. Irvine, procureur-général de la province de Québec, est arrivé à Montréal, hier.

—

On dit que M. le sénateur Panet va remplacer M. Futvoye, comme chef du Département de la Milice.

—

On nous informe de Halifax qu'il y avait, hier, en cette ville, environ soixante Montréalais.

—

Une dépêche de Waterford, Ontario, nous mande que les contribuables de cette localité ont voté un bonus de $5,000 pour la construction du chemin de fer de Brantford et Norfolk.

—

Les avocats de Halifax ont présenté une adresse à l'hon. M. Young, juge en chef de la Nouvelle-Ecosse, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

—

Les membres de la Corporation de Halifax ont décidé d'ajourner les débats à propos de la construction d'un nouvel Hôtel-de-Ville.

—

Une personne digne de foi, arrivée à Montréal depuis quelques jours, dit avoir rencontré l'ex-procureur-général de Manitoba dans une buvette, à Chicago, où il s'amusait avec quelques amis. M. Clarke paraissait peu souffrant de ses blessures.

—

Des nombreux aspirants au poste d'instituteur, à Hamilton, huit seulement ont obtenu leurs certificats.

—

Le premier voyage de blé nouveau est arrivé sur le marché de London, Ontario, lundi matin. Il s'est vendu $1.90 le minot.

—

Senor J. Ferrer de Conte, ministre plénipotentiaire d'Espagne aux Etats-Unis, est à Toronto, où il doit passer quelques jours.

—

On télégraphie de Collingwood, Ont., que le vapeur *Chicora* est arrivé dans le hâvre de cette ville ayant à son bord le Gouverneur-général et sa suite. Collingwood est très-animé. Des arcs de triomphe ont été élevés dans les principales rues de la ville. Une vingtaine de navires faisaient escorte au *Chicora*. Une adresse a été présentée à Lord Dufferin, et environ sept cents élèves ont chanté le "Dieu sauve la Reine."

—

Un incendie désastreux a commis des dégâts considérables dans la petite ville de Brantford, Ontario. On croit que ce feu est l'œuvre d'un incendiaire.

—

Il y a maintenant un nouveau bureau de poste en pleine opération dans la grande rue du faubourg Saint-Jean, à Québec, dans la maison occupée par M. le notaire Tremblay. Trois malles en sont expédiées chaque jour.

—

On lit dans le *Canadien*:

Une lettre datée de Gaspé, le 23 du courant, dit ce qui suit:—Notre très estimé représentant, l'hon. Dr. Fortin, est arrivé ici ce matin, à bord du steamer *Secret*. Il y a eu une démonstration dans le hâvre à son arrivée. Tous les pavillons ont été hissés.

—

Une assemblée spéciale des Commissaires du Hâvre a eu lieu hier, dans le but d'examiner les plaintes de MM. Girouard, MacDougall, Brunet et Normandeau contre MM. John Grier et Brock Grier, de Ste. Anne du Bout de l'Ile, et Willian Murphy, de Lachine. Les premiers se plaignent de ce que les derniers ont obstrué la navigation du St. Laurent par leurs radeaux et qu'ils n'ont pas mis, sur ces radeaux, les lumières et les noms des propriétaires, choses que la loi exige.

M. Geoffrion a comparu pour les demandeurs; les défendeurs étaient présents.

Les commissaires qui assistaient à cette assemblée, étaient MM. John Young, président, et Hugh McLellan. Vu l'absence de M. Girouard, la cause a été renvoyée à mardi prochain, à 10 heures a. m.

Les clauses des règlements de la Maison de la Trinité de Montréal, qui ont rapport à cette offense, sont les suivantes:

Règlement de 1860.

Clause 8:—Toute personne qui obstrue la partie navigable du fleuve St. Laurent, ou tout cours d'eau navigable dans les limites de la juridiction de la Maison de la Trinité de Montréal, ou qui obstrue tout hâvre, etc., dans les dites limites, ou, de quelque manière que ce soit, obstrue la navigation avec des radeaux, sera passible d'une amende n'excédant pas dix louis pour chacune des offenses, et d'une autre amende semblable, pour négligence ou refus d'enlever ces obstructions dans les dix jours qui suivront l'avertissement que lui aura donné le registraire ou tout autre officier au service de la Maison de la Trinité de Montréal.

Règlement de 1861:

Clause 2:—Les radeaux naviguant dans les fleuves et rivières dans les limites de la juridiction de la Maison de la Trinité de Montréal, devront porter les noms du propriétaire ou des propriétaires de ces radeaux, peints d'une manière lisible en lettres de pas moins de dix-huit pouces de long sur les deux côtés d'un bord de pas moins de cinq pieds de haut; sinon, ces propriétaires seront passibles d'une amende n'excédant pas dix louis.

—

M. le Maire de Québec a adressé au *Journal de Québec* la lettre suivante:

"Au Rédacteur du *Journal de Québec*,

Monsieur,

"Dans votre numéro de samedi, vous me donnez comme l'auteur d'un article publié dans le *Chronicle* de ce matin. Laissez-moi vous dire que je n'ai ni inspiré, ni écrit, ni induit à écrire cet article, ni directement ni indirectement, et que je l'ai vu pour la première fois quand il a paru dans le journal. Le motif qui vous anime dans cette affaire m'est tout à fait évident et vous me permettrez d'ajouter que cet acte est le reflet de votre caractère (the act stamps the character).

"Votre obéissant serviteur,

"OWEN MURPHY.
"Maire de Québec."

—

L'*Etoile du Nord* de St. Paul, Minnesota, nous apprend, dans sa dernière feuille,qu'un des Sénateurs de l'Etat du Maine, qui s'est dévoué à l'étude du peuple Acadien, se propose d'en donner une description, et d'écrire l'histoire de leur dispersion. Dans ses recherches, il a eu le bonheur de se procurer le journal qu'un des officiers des vaisseaux anglais a écrit pendant la traversée des captifs, de Grand-Pré à la Géorgie. Ce Sénateur a réuni une foule de matériaux et pourra donner des renseignements aussi intéressants qu'ils seront vrais. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'annonce de cette histoire et nous désirons qu'elle fasse autant d'honneur à l'historien américain, qu'*Evangéline* en a fait au poète américain Longtellow et à M. Pamphile Lemay, le poète canadien qui l'a traduit.

—

Quelques journaux parlent d'un discours qu'aurait fait l'hon. M. Irvine à Inverness Corner. Les uns disent qu'il a été accueilli par des huées, les autres par des applaudissements. C'était une primeur, et des meilleures!

Nous apprenons de bonne source que M. Irvine n'a pas fait de discours aux électeurs d'Inverness.

—

Le *Globe* affirme que les difficultés qui se sont élevées dernièrement à propos du mauvais état de la route Dawson et dont nous avons parlé dans nos dépêches, n'existent plus. Les contracteurs ont mis, paraît-il, de nombreuses voitures à la disposition de ceux qui voyagent entre le Fort-Garry et l'Angle Nord-Ouest.

—

Le *Times* de Londres, dans un article sur l'assemblée que le Club Cobden a tenue dernièrement, dit qu'il est étonné de ce qu'aucun des orateurs qui ont pris la parole en cette circonstance, n'ait fait mention du Traité de Réciprocité.

—

Nous lisons dans l'*Etoile du Nord* de St. Paul, Minn.:

M. H. J. Clarke, ci-devant procureur-général de la province de Manitoba, a été troublé par un incident imprévu, sans doute. A son arrivée ici, samedi dernier, on a saisi ses effets pour assurer la somme de $300, à peu près, due à Alexander Griggs, de cette province, et à Norman W. Kittson, de cette ville. L'ex-procureur général n'a pas paru content, dit-on, mais, tout de même, il a payé la somme réclamée et les frais, s'élevant à $387.

—

L'Hon. Procureur-Général et Mme Ouimet sont partis mardi matin à bord du *St. Laurent*, de la compagnie du St. Laurent et Saguenay, pour une promenade aux eaux. Ils reviendront probablement par le même vapeur, jeudi prochain.

—

L'esprit d'entreprise du *Herald* de New-York paraît ne pas connaître de bornes. L'autre jour, le propriétaire de cette feuille s'est signalé dans une chasse au pigeon, bien qu'il n'ait pas été vainqueur. Maintenant, il paraît qu'il s'est joint au propriétaire du *Daily Telegraph* de Londres, pour payer les frais d'une expédition conjointe, destinée à explorer l'Afrique Centrale, d'exécuter les plans de Livingstone, d'exposer les opérations des marchands d'esclaves et de résoudre les problèmes qui restent à résoudre sur la géographie de l'Afrique Centrale. L'expédition sera confiée à Stanley, dont les faits et gestes ont été mieux appréciés depuis la récente publication des lettres de Livingstone et qui a si bien justifié le choix qu'on avait fait de lui, lors de la première exploration organisée en Afrique.

—

La première moitié de la Batterie B. a fini mardi après-midi, sa neuvaine de campement, et est revenue stationner à la citadelle comme ci-devant. La seconde moitié de la garnison s'est rendue hier, au camp des Ingénieurs, Royaux, Lévis, pour y planter la tente à son tour.

NOTES LOCALES.

BUREAU D'IMMIGRATION
Montréal, 29 Juillet 1874.

ETAT des personnes actuellement sans emploi à la Maison des Immigrants, No. 109, Rue St. Antoine:

Journalier.....	2
Tailleurs de pierre.....	1
Commis	1
Brasseur.....	1
Serrurier	1
Chapelier.....	1

Ceux qui désirent offrir de l'emploi à ces immigrants peuvent s'adresser à la dite Maison depuis 9 heures A. M. jusqu'à 5 heures P. M.

Toutes personnes ayant des logements à louer pour les immigrants sont également priées d'envoyer leur adresse au bureau de l'agence.

RAFLE D'UNE MAGNIFIQUE CHAISE.—Lundi prochain, 3 août, à 7 heures précise du soir, aura lieu dans un des parloirs de l'hospice St. Joseph, rue du Cimetière la rafle d'une magnifique chaise en noyer noir, brodée au dernier goût.

Les personnes qui ont déjà souscrit ainsi que celles qui voudraient souscrire sont invités à y assister.

PERSONNEL.—L'hon. Isaac Burpee, ministre des douanes, était hier en cette ville. Le Rt. Hugh Hubatt, chapelain de l'armée anglaise, est actuellement à Montréal; il est l'hôte du Lieutenant Larue à l'Ile Ste. Hélène.

COMITÉ SUR L'EXTENSION DES LIMITES DE LA VILLE.—Ce comité, composé des Echevins McGauvran, Rolland, Loranger, Hood, Rivard, McCord et Mullin, s'est assemblé dans l'après-midi de lundi à l'hôtel de Ville. Après les affaires de routine, l'Ech. McCord fut élu président.

Le greffier de la cité reçut instruction d'écrire aux conseils respectifs de Tanneries du Village St Jean-Baptiste et d'Hochelaga, que ce comité est maintenant prêt à entendre toutes les suggestions qu'on voudra bien lui faire relativement à l'annexion de ces localités à la cité. Le président a été autorisé à s'occuper spécialement de l'affaire et à préparer un plan d'union qui devra être soumis au Conseil-le-Ville.

PAVAGE DES RUES.—Le comité des chemins s'assemble vendredi soir pour ouvrir les soumissions reçues pour le pavage des rues. On sait qu'une allocation de $150,000 est consacrée à cette amélioration.

MORTALITÉ.—Pendant la semaine finissant le vingt-cinq juillet, il y a eu 145 inhumations dans le cimetière catholique et 82 dans le cimetière protestant.

Par quartier les décès se repartissent comme suit: St. Antoine, 75; St. Jacques, 46; Ste. Marie, 45; Ste. Anne, 40; St. Louis, 29; St. Laurent, 23; Est, 10; Centre, 4; Ouest, 1.

212 enfants sont morts au-dessous d'un an; 96 de 1 à 5 ans et 33 de 5 à 12. On voit que la mortalité sévit d'une façon terrible sur l'enfance.

RECONNU.—La clef de cabine portant le No. 75, trouvée sur la personne de M. Miller qui s'est noyé il y a quelques jours dans le canal, a été reconnue hier par le caissier du *Trois-Rivières* comme appartenant à ce vapeur.

LES TAXES.—Les bureaux du Trésorier étaient assiégés, dans la journée d'hier, par des contribuables qui venaient payer leurs taxes afin de profiter des 6 p. cent d'escompte alloués sur les paiements faits avant le 1er Août.

REVUE.—Les pompiers de la Côte St. Paul ont été passés en revue lundi et se sont promenés ensuite musique en tête dans les rues des Tanneries. On a fort admiré la propreté de leurs uniformes et leur bonne tenue.

NOMINATION.—On dit que le Dr. J. Baker Edwards doit être nommé pour faire l'inspection et l'analyse des boissons et des aliments. Cette nomination est faite en vertu de l'acte d'inspection passé à la dernière session.

VOISINE DANGEREUSE.—Le sergent Nelson a arrêté, dans l'après-midi d'hier, une femme de 78 ans, nommé Mary McNalley, demeurant ruelle Roy, No. 18, sous accusation d'avoir lancé un énorme chien de Terreneuve contre une de ses voisines nommée Mme. Whelan. L'animal qui est toujours tenu à la chaine et qui est par conséquent hargneux et méchant a infligé plusieurs morsures à la pauvre femme et a mis ses vêtements en pièces.

ACCIDENT.—Hier, à deux heures de l'après-midi, un jeune charretier nommé Edward Nichol, voulut essayer de se hisser sur sa voiture pendant qu'elle était en mouvement. Malheureusement il tomba et une des roues le blessa gravement. Après avoir reçu les soins du Dr. Archambault, il a été transporté à son domicile.

VOL DE GRAND CHEMIN.—Pierre Laberge, Isaïe Labonté, Alderic Labonté, Maxime Dumas, Alphonse Colin, Charles Pigeon, Edmond Thérien et Joseph Dufour, ont été arrêtés hier et avant hier sous accusation d'avoir attaqué, dans la nuit de dimanche dernier, près des usines à gaz d'Hochelaga, le nommé Grégoire Valade, et lui avoir volé sa montre et quelques bijoux.

Ils comparaîtront ce matin devant le tribunal de police.

SAISIE.—Les inspecteurs ont saisi hier 400 livres de viande en état de putréfaction, dans le magasin de M. Edouard Dubois, boucher, rue Craig. Il paraît que M. Dubois avait été déjà averti à maintes reprises par les inspecteurs.

ACCIDENT SUR LA LIGNE DU GRAND-TRONC.—Le train express de Québec parti mardi soir à 10.30 hs. de Montréal, a eu une collision à quelque distance de la station des Soixante, avec un train de marchandises qui stationnait sur la voie. La locomotive, le wagon de la poste, le wagon des bagages ainsi que le char Pulman furent jetés hors de la voie, et le conducteur du train, reçut des contusions assez graves.

Cet accident occasionra un retard de plusieurs heures.

AVI

RAPPORTS ET REPRODUCTIONS.

Assemblée du Carré Chaboilliez.

Comme les tambours-majors de la clique nationale l'avaient annoncé, il y a eu, hier soir, une assemblée au Carré Chaboillez, présidée par M. Cross.

L'assemblée, composée d'*indignés*, et surtout d'*indignants*, comprenait 3 à 4 cents personnes, y compris les enfants qui étaient bien représentés et qui seuls paraissaient chargés d'applaudir les orateurs. Nous pouvons dire sans crainte qu'il n'y avait pas 100 électeurs dans cette assemblée et que même par prudence on avait jugé à propos d'engager des claqueurs pour manifester pour manifester plus ouvertement l'*indignation* qui devait rejaillir à la suite des explications qui seraient données par les orateurs venus de toutes les parties de la ville pour dire qu'ils ne s'*attendaient* pas à prendre la parole, qu'ils parlaient par devoir de conscience, etc. M. Gleadenning ouvrit l'assemblée en répétant son discours des Tanneries.

Le Dr. Desrosiers a extravagué durant une demi-heure, et a fini par dire qu'il ne s'attendait pas que le peuple se contenterait de protester que par des paroles. C'est fort, le cher Esculape aurait certainement eu besoin d'un antispamodique pour modérer ses excès épileptiques. Le médicament aurait peut-être porté à faux, mais par un miracle, on aurait pu dire comme un célèbre médecin : "Je le pansai et Dieu le guérit."

M. McGauvran a dit qu'il ne connaissait rien dans cette transaction et qu'il attendrait l'enquête pour se prononcer sur la question. Ensuite vinrent MM. Holton, Fabre, Marchand et Rainville qui répétèrent courageusement tout ce qui avait été dit sur cette affaire : *Bis repetita placent.*

Maître Lolo est alors apparu dans toute sa splendeur, son éloquence et son *patriotisme*. Il gesticulait, bredouillait, prononçait le *moi* traditionnel ; plusieurs des auditeurs se demandaient s'il n'avait pas une éclat de pierre de la carrière de Coaticooke dans la gorge. Les mauvaises langues !

POLICE CORRECTIONNELLE.

COUR DE POLICE.

Mercredi, 29 juillet.

Présent : — T. S. Judah, Ecr., Magistrat de Police pour le District de Montréal.

—Théophile Maron, 20 ans, charretier, vol d'une pièce en fer au préjudice de W. Johnson, trois mois de prison.

—Joseph Riddle, 15 ans, arrêté pour avoir volé différentes marchandises au préjudice de M. Rozan, son patron, est condamné à $5 d'amende ou un mois de prison.

—William Sharkey, 20 ans, journalier, ivresse et perturbation de l'ordre, rue des Sœurs-Grises, $10 ou deux mois.

—Oliver Olson, 26 ans, matelot, arrêté sous coupçon de désertion, est mis en liberté faute de preuve.

COUR DU RECORDER

Présent :—J. P. Sexton, Ecr., Magistrat.

Sur trente prisonniers qui ont comparu ce matin, devant le tribunal du Recorder, deux ont été acquittés, un renvoyé à vendredi pour son procès, et quinze dirigés sur la prison, à défaut du paiement de leur amende.

—Pierre Lemay, 28 ans, et Antoine Moyen, 37 ans, arrêté pour ivresse et perturbation de l'ordre, sur la plainte de M. Charles Verreau, sont condamnés à $2.50 ou 15 jours.

—Elwin Power, 36 ans, coupable d'avoir volontairement mis le feu à un tas de paille, dans sa cour, $15 d'amende ou deux mois de prison.

—Thomas Tremblay, 18 ans, peintre, ivresse et tapage nocturne, $2.50 ou 15 jours

Les autres prisonniers sont condamnés pour délit de simple ivresse.

Lord Dufferin.

COLLÈGE STE MARIE.

Ceux qui ont parcouru le catalogue de la distribution des prix du Collège Ste. Marie, pour l'année courante, ont pu remarquer, à la page 19, qu'il occupe tout entier avec grand appareil le titre suivant :

"Médaille d'argent, offerte par Son Excellence Lord Dufferin, Gouverneur-Général de la Puissance, pour le meilleur essai historique, décerné à John D. Purcell, élève de philosophie (2de année).

Et à la page 31 :

"Médaille en bronze, offerte par Son Excellence Lord Dufferin, Gouverneur-Général de la Puissance, pour supériorité dans toutes les branches, décernée à Francis J. Kuntze, élève de rhétorique (cours de commerce).

Nous avons eu l'avantage de voir ces deux belles médailles. Frappées au même coin, et ne différant que par le métal, elles mesurent deux pouces de diamètre, sur une épaisseur proportionnée. La face à l'effigie de Lord et de Lady Dufferin, légèrement superposée, avec l'inscription circulaire : EARL OF DUFFERIN, K. P. K. C. B., GOV.-GEN. OF CANADA " COUNTESS OF DUFFERIN 1873. Le revers porte les armes du noble Lord, soutenues par le lion britannique et enveloppées d'une gracieuse guirlande de feuilles d'érable, que nous supposons de date récente ; mais qui ne nuit certainement pas à l'effet

L'exergue est : *Per vias rectas*, et l'inscription circulaire : PRESENTED BY HIS EXCELLENCY THE GOVERNOR-GENERAL.

Le nom de l'Institution : ST. MARY'S COLLEGE, et celui de chaque lauréat, sont gravés au burin à la circonférence. Le tout renfermé dans une boîte élégante, garnie en velours et en soie.

C'est là certainement, après les visites, par lesquelles Lord Dufferin a ouvert sa carrière gouvernementale, et dont on n'a pas perdu le souvenir, une belle et bonne manière d'encourager les études dans le pays, et de s'y rendre populaire auprès de la jeune génération.

D'autant plus que, si nous sommes bien renseigné, Son Excellence se propose de continuer ses largesses, dans chaque collège qui en a joui, cette année, pendant tout le cours de son gouvernement.

Discours de l'Hon. M. Geoffrion aux électeurs de Verchères.

Hon. M. Geoffrion :—Après avoir remercié les électeurs de la confiance dont ils venaient de lui donner une nouvelle preuve, l'hon. Ministre croit de son devoir de leur donner les explications les plus complètes sur la politique du gouvernement dont il avait l'honneur de faire partie. Lorsque le gouvernement est arrivé au pouvoir le pays était engagé à la construction du Pacifique *au prix* de $200,000 000 au moins, puisque le Pacifique Américain a coûté $200,000 000 avec une distance moindre du tiers de la distance du chemin projeté. Cette construction, dans un délai de dix ans tel que stipulé avec la Colombie Britannique, était une entreprise physiquement impossible. Le gouvernement, dans l'impossibilité de remplir cette obligation, entra en négociations avec la Colombie pour l'engager à convenir d'un délai plus considérable. Malheureusement cette province ne voulut pas y consentir malgré les compensations importantes que le gouvernement lui offrit. La Colombie a donc pris sur sa responsabilité seule l'impossibilité de remplir les obligations contractées par le gouvernement précédent, le gouvernement fédéral étant décidé à commencer la construction du Pacifique en y mettant les ressources que la Puissance peut y consacrer sans compromettre son crédit.

Pendant la dernière session, le gouvernement a dû adopter un nouveau tarif dans le but d'augmenter les revenus et faire face aux dépenses nécessitées par les travaux publics considérables maintenant en voie d'exécution. L'élargissement des canaux du St. Laurent, de Grenville, de la Baie Verte a été décidé par le gouvernement précédent et est une obligation acceptée par le gouvernement actuel. Les droits sur les marchandises importées ont été élevés de 15 à 17 et demi parcent. Sur le tabac canadien de 7 à 10 cents et sur le tabac importé de 10 à 20 cents — le droit sur le tabac est prélevé surtout sur les consommateurs des villes, car le cultivateur produit son tabac pour sa consommation personnelle. La loi permet à chaque personne dans une famille de cultivateurs, de garder sans payer de taxe 20 lbs. de tabac par personne. *La taxe sur le thé n'affecte pas davantage la population agricole qui ne consomme de thé que rarement.*

La nouvelle loi électorale garantit le suffrage libre des électeurs, détruit les moyens d'influence employés par les propriétaires, les créanciers, les capitalistes sur la population placée sous leur contrôle. Depuis vingt ans le parti au pouvoir demandait les réformes du scrutin secret, de l'abolition de la nomination, de la qualification des candidats. Ces réformes sont aujourd'hui réalisées et les peines les plus sévères sont imposées aux fauteurs de corruption. Dans le cas de contestations, les tribunaux seront chargés de leurs décisions.

L'économie la plus sévère préside à l'administration des départements. L'ancien gouvernement avait encombré les bureaux publics de ses créatures, le jour même de sa défaite, il nommait 160 nouveaux employés. *Depuis que le nouveau gouvernement est un pouvoir, pas un employé surnuméraire n'a été nommé.*

La question de Manoba est une des plus sérieuses questions que le gouvernement ait à régler. La cession du Nord-Ouest au Canada sans consulter le peuple était une indignité contre laquelle il se révolta justement, demandant une constitution qui assurât ses droits politiques. Malheureusement Riel qui avait été nommé Président du gouvernement provisoire ayant fait fusiller Scott après jugement devant une cour martiale, la population anglaise et orangiste prit fait et cause contre Riel, demandant sa mise en accusation pour meurtre.

Pendant ce temps, Mgr. Taché était appelé de Rome par le gouvernement et envoyé à Manitoba pour pacifier la population en promettant l'amnistie. Mais Sir Cartier et Sir John MacDonald ont méprisé depuis avoir autorisé cette promesse et l'ont constamment refusée. Le nouveau gouvernement n'avait d'autre ligne de conduite à suivre que de constituer une enquête, établir les faits et les soumettre à Sa Majesté pour la convaincre de l'opportunité d'accorder l'amnistie à Riel et à ses compatriotes. *La question de Manitoba doit être décidée sur ses mérites ; le gouvernement fédéral ne peut que soumettre les faits et lorsque l'enquête sera complète, si l'Hon. Ministre y trouve la preuve de l'innocence de Riel,* il insistera pour que l'amnistie soit accordée, ou *il donnera sa démission.* Mais il connaît assez ses collègues pour affirmer qu'ils n'hésiteront pas à faire justice à Riel du moment que les faits lui donneront raison.

L'Hon. F. Geoffrion reprit ensuite la parole pour traiter la question des écoles du Nouveau-Brunswick. Après avoir fait l'historique de cette question, il déclara que *les délais étant écoulés*, il était impossible au gouvernement d'intervenir en faveur des catholiques du Nouveau-Brunswick, autrement que par requête au gouvernement impérial qui a seul pouvoir d'intervention, que personnellement il était en faveur des écoles séparées et désirait les voir établies au Nouveau-Brunswick. Malheureusement le gouvernement n'a plus droit de législation sur la question, grâce au gouvernement conservateur qui l'a perdu.

Nouvelles Diverses.

Le dîner semestriel des membres du Hoboken Turtle Club a eu lieu la semaine dernière à Clarmont-on-the-Hudson, New-York. Le héros du festin a été l'alderman Gilon qui, ayant englouti quinze assiettées de soupe à la tortue, à reçu des mains du président et aux applaudissements enthousiastes de tous les convives, le prix d'honneur, consistant en un magnifique bouquet de légumes assortis. Le second prix est échu aussi à un alderman, M. Rock, de New-Rochelle, qui a bravement "nettoyé" sa douzaine d'écuelles de soupe à la tortue.

* * *

Le *Morning Post* consacre une colonne au résumé d'une lettre humoristique qui nous a été adressée par un de nos collaborateurs et qui était intitulée *un premier voyage à Londres*. Ce qui nous a le plus frappé dans l'article du *Morning Post*, c'est une nouvelle qui nous apprend que nous pourrons un jour ou l'autre nous embarquer pour l'Angleterre, sur des paquebots à double quille, insombables au roulis comme au tangage. Ainsi se trouvera réalisé cet espoir que partage notre confrère d'outre-Manche. "—Quand on aura supprimé le mal de mer, Anglais et Français fusionneront, et la carte du monde entier sera refaite."

* * *

Le maître d'un hôtel, convaincu de cette vérité que les petits ruisseaux font les grandes rivières, ne donne à ses habitués pour vin ordinaire, qu'un vin de qualité par trop inférieure et que les gens de service rejetteraient avec indignation.

Si on s'avise de lui dire que son vin est mauvais, l'hôtelier pousse des cris comme si on lui donnait des coups de poignard.

La semaine dernière, il invite à dîner un de ses plus anciens habitués, presque un intime.

Avant de se mettre à table, l'ami demande à la femme de l'hôte de lui prêter une petite bouteille ; la dame s'exécute et l'invité montre sa fiole à l'hôtelier.

—Ten ez, lui dit-il, j'ai envie d'acheter un bon vin ordinaire pour ma maison à Paris ; que dites vous de celui-là ?

L'hôtelier prend la bouteille s'en verse un demi verre et commence à le goûter en véritable dégustateur.

Tout à coup il s'arrête.

—Qu'est que c'est que cela ? fait-il en exécutant une horrible grimace. Qu'as du vin !... ce n'est pas même de la piquette !... Ce n'est rien du tout ! où avez-vous pris cela ?

—Dans une des bouteilles du bon vin ordinaire que vous nous faites boire à tous nos repas !

Tableau.

* * *

Deux mots de Chamfort à propos du parlementarisme.

Dialogue entre une mère et un enfant turbulent :

—Mais tiens-toi donc tranquille ! tu ne peux donc pas rester en place ? Ma parole on dirait un ministre.

Puis des députés en tablier blanc, qui sont penchés sur les fourneaux de la cuisine parlementaire :

Drôles de cuisiniers ! Dès qu'ils ont confectionné un plat, ils le jettent vite par la fenêtre.

* * *

Quelques réflexions rapides d'un journal français sur les petites excentricités de la mode contemporaine.

Jeudi, au mariage de la charmante Mlle de Freutzer, Mme de L... portait des boucles d'oreilles composées comme il suit :

Un gros cœur de grenats sur un gril en or ; traduction pour les âmes sensibles : un cœur saignant qui brûle sur des charbons ardents.

Une robe de toile d'Oxford de deux bleus, avec une imperceptible raie rouge ; petits volants de valenciennes et de guipure bleue. Pour la coiffure, oh ! mon Dieu, rien de plus simple : vous plongez votre tête dans une meule de foin qu'on a égayée de quelques fleurs des champs, et vous êtes coiffée.

La mode de porter au côté des fleurs naturelles dans un tube de crystal, dans lequel il y a de l'eau, est décidément laide. Ce morceau de verre dans la ceinture est désagréable à voir. D'ailleurs, si on sait pourquoi les fleurs ne se fanent pas, le charme est rompu.

* * *

Le député Z..... a un débit monotone et lent qui a le don d'exaspérer ses collègues ; aussi, dès qu'on le voit monter à la tribune, la plupart des députés en profitent pour faire un tour à la buvette et dans les couloirs.

Avant-hier, Z..... monte à la tribune et produit son effet accoutumé ; la salle des séances se vide en un clin d'œil.

— Est-il fatiguant ce Z....., disait un député en sortant de la séance ?

— Mais je ne trouve pas, répondit un autre qui, pendant tout le discours de Z... avait paisiblement dormi. Par ces temps de forte chaleur, je ne crains pas du tout son débit. *Il facilite le sommeil.*

* * *

Le docteur L..... est un des nombreux médecins qui ne croient guère à la médecine. On parlait l'autre jour devant lui d'autopsies.

— N'est-il pas merveilleux, disait quelqu'un, de voir qu'après des années de distance on peut se rendre compte de quelle façon a succombé tel ou tel individu ?

— Sans doute, répondit le docteur L.... mais si le système des autopsies venait à se généraliser, il deviendrait fort embarrassant pour les médecins, et ce n'est plus qu'en tremblant que nous soignerions nos malades.

* * *

Après avis du conseil d'amirauté, le ministre de la marine vient de soumettre à la signature du maréchal MacMahon un décret relatif à la mobilisation de l'armée navale.

D'après ce décret, la France est divisée en cinq régions, dont les chefs-lieux sont les cinq grands ports : Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon.

C'est dans ces villes que tous les hommes inscrits sur les contrôles de l'armée navale doivent se réunir en cas de mobilisation.

* * *

Dernièrement à Liverpool, un mari en maltraitant sa femme lui avait emporté une partie du nez d'un coup de dent. La trace des dents était visible. La femme appelée en cour pour rendre témoignage contre son mari a déclaré pour exonérer ce brutal qu'elle s'était mordue ainsi elle-même. Le juge n'a pas voulu ajouter foi à ce témoignage.

DISPARU

Il y a seize jours, un jeune ENFANT de douze ans, du nom de Maxime Constantineau ; il portait un petit gilet en tweed noir, une veste de même étoffe, un pantalon gris fer, une chemise blanche et un chapeau de feutre noir. Mad. Constantineau serait très reconnaissante envers ceux qui lui en donneront des informations au No. 417, rue ste. Marie.

29 juillet.—d p 269

TROUVÉS

Vendredi, vers midi, sur le chemin du roi, DEUX CHEVAUX gris pelle rouge. On pourra les réclamer chez M. JOS. GERVAIS, Rivière des Prairies.

28 juillet.—h p 266

TROUVÉE,

Une VACHE égarée depuis quelques jours. Le propriétaire pourra la réclamer en s'adressant au No 227, rue St. Paul, en payant Pacompte et les frais.

25 juillet. q p—265

ORGANISTE.

Le soussigné, depuis quatre ans Organiste à la Cathédrale de Kingston, Ontario, désire prendre un engagement comme ORGANISTE dans une église Catholique, dans aucune partie de la Puissance. Les meilleurs certificats et recommandations des Messieurs du Clergé et autres seront donnés.

J. A. DESROCHERS,
Organiste et Professeur de Musique,
Kingston, Ontario.

29 Juillet. 267—j

HOMME DEMANDÉ.

UN HOMME pour conduire un Corbillard. S'adresser à

C. A. DUMAINE,
No. 1, Rue Campeau.

30 Juillet. 268—i

COMMIS DEMANDÉS

A la Librairie de

J. B. ROLLAND & FILS.

29 Juillet. 268—1 k

ON A BESOIN

UN CONTRE-MAITRE, TROIS TOURNEURS EN FER, ET SIX AJUSTEURS. Les Canadiens seraient préférés. Les Français n'ont pas besoin de faire application.

DOMINION ENGINE & BOILER WORKS,
21, Rue Queen.

30 Juillet. 268—1 p

UN JARDINIER BELGE

Ayant dirigé un établissement d'horticulture et d'arboriculture en Belgique, demande à se placer comme directeur chez un jardinier ou dans une campagne.

S'adresser au Bureau du Journal.

27 juillet. us p—265

ON DEMANDE

Pour le Moulin de Ste. Martine, UN BON MEUNIER ET UN APPRENTI MEUNIER. Références requises. S'adresser sur les lieux, à

L'HON. J. B. RENAUD,
Ste. Martine, 7 Juillet 1874. 248—j

ON DEMANDE

DEUX INSTITUTRICES munies de diplômes pour l'enseignement des langues française et anglaise [école élémentaire] trouveront de l'emploi et un salaire libéral, en s'adressant à

L. FOREST,
Secrétaire-Trésorier des Ecoles, Paroisse de Lachine.

Lachine, 27 Juin 1874. 245—j

PLACE D'INSTITUTEUR DEMANDÉE.

M. E. DOIN, muni de diplômes d'école élémentaire et modèle pour le franc de section, désire se trouver une situation. MM. les Commissaires qui auraient besoin de ses services pourront s'adresser à

CHARLES PAYETTE, Libraire,
No. 256, Rue St. Paul, Montréal.

M. E. P. pourra donner les meilleures recommandations.

15 Juillet. 255—qn

ON A BESOIN

De bonnes COUTURIÈRES pour faire des surtouts, des vestes et des pantalons.

S'adresser à

S. H. & J. MOSS,
5 et 7, rue des Récollets.

23 juillet.—262 s

ON DEMANDE

Un COMMIS ayant une bonne main, capable de faire les entrées de douanes en marchandises et épiceries, et pour se rendre généralement utile dans un bureau.

S'adresser par lettre avec recommandations, Boîte 149, Bureau de Poste.

ON DEMANDE DES OUVRIERS

Aux moulins de la Compagnie Manufacturière de Coton du Canada à Cornwall, Ontario.

Prix de la pension et du logement à la maison de pension de la Compagnie, $10 par mois pour les hommes et $8 par mois pour les femmes.

Adresse au Surintendant des Moulins, Cornwall.

7 Juillet.—249 um

PARC DECKER

PARI DE $1,000

UNE GRANDE COURSE DE TROT

ENTRE LE

CHEVAL NOIR "GIRDA,"

De Wm. Wadsworth, et

LE CHEVAL BAI "QUEBEC BOY,"

De M. Tozer, de Québec,

Dont l'enjeu a été fixé par M. PLAMONDON, pour la somme de CINQ CENTS PIASTRES de chaque côté—15 milles sous harnais.—qui aura lieu

Mercredi, le 5 Août

SI LE TEMPS LE PERMET.

Cette course sera conduite d'après les Règles et Règlements de l'Association du Turf de la Puissance.

SECONDE COURSE.

Une bourse de $50 ouverte à tous chevaux trotteurs pour deux milles répétés 2 dans 3. Premier cheval $30, second $15, le troisième sauve son entrée.

Les courses commenceront à DEUX heures.

On peut se procurer des cartes d'entrée au restaurant Ethier, rue Notre-Dame.

Admission, 50 cents.—Aucune charge extra pour les Tribunes.

23 juillet. 262—1

EXCURSION

A

BETSIAMITS

LE

PREMIER AOUT 1874.

Le Steamer de Première Classe

"St. Lawrence"

CAPT. CHABOT,

Laissera le Quai St. André, SAMEDI MIDI, le 1er AOUT prochain, pour Rimouski, faisant escale à Murray Bay et la Rivière-du-Loup. Le steamer laissera Rimouski dimanche, le 2 Août, à 6 heures A.M. pour Betsiamits.

Pour le retour, le steamer laissera Rimouski à midi, comme à l'ordinaire.

MM. Giroard et Beaudet ont eu la bonté d'offrir leur petit steamer pour débarquer les passagers à Betsiamits, à l'arrivée du "St. Lawrence."

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent.

A. GABOURY,
Secrétaire.

Pour Billets, s'adresser à

A. MILLOY,
Rue St. Jacques, Montréal.

29 Juillet.—267 t

VICE-CONSULAT DE FRANCE

A MONTREAL.

On demande des informations sur les Français suivants :

Jules Berger,
Clément Mogenier,
Achille Tavernier,
Louis Montrel,
Moise Blanchet,
Eugène Hagué,
Charles-Elie Bain,
Jean-Marie Teberne,
Louis-Joseph Armand,
Paul Coyn,
Nestor Gondoin,
Pierre-François Francoz,
Leonard Favrel,
Louis-Emile Gommiez,
Pierre Bosset,
Louis-Napoléon Fouquereau,
François Marteus et sa femme.
Delonne,
Alphonse Lavaquerie.

Ceux qui connaîtraient les personnes ci-dessus sont priés de donner leur adresse à

P. E. PIGAULT,
75, Rue Notre-Dame.

Montréal, 27 Juillet 1874.—a k 264

COMPAGNIE D'IMPRESSIONS ET DE PUBLICATION DE LOVELL.

(LIMITÉE.)

AVIS est par les présentes donné qu'une Assemblée Générale des Actionnaires de la COMPAGNIE D'IMPRESSIONS ET DE PUBLICATIONS DE LOVELL, [limitée] aura lieu à leur bureau No. 23, rue St. Nicolas, en la cité de Montréal, MARDI, le 4e jour d'Août prochain, à TROIS heures P. M., pour l'élection des Directeurs, l'adoption des Règlements et autres affaires.

Par ordre des Directeurs Provisoires,

JOHN LOVELL,
Gérant Provisoire.

Montréal, 25 Juillet 1874.—264 k

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MÉTROPOLITAINE.

Les quatre-vingt-unième et quatre-vingt-deuxième appropriations de la 1re émission, et les trente-quatrième et trente cinquième de la 2e émission, ont été déclarées pour VENDREDI, le 31 courant, à 7½ heures du soir, dans la 8e Ile St. Jean-Baptiste, No. 18, rue St. Jacques, Montréal.

ALFRED BRUNET,
Sec.-Trés.

Montréal, 18 Juillet 1874.—259

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL.

DEUX APPROPRIATIONS, dont l'une sera tirée au sort et l'autre vendue à l'enchère, au bureau de la société, ont été déclarées pour JEUDI, le 13 Août prochain, à HUIT heures du soir.

Pour être qualifié, il faudra avoir payé la 23ème semaine.

Par ordre,

L. H. CHARBONNEAU,
Sec.-Trés.

Montréal, 13 Juillet 1874. 255

SOCIETE MUTUELLE DE CONSTRUCTION SOULANGES.

AVIS PUBLIC.

Une assemblée générale des actionnaires de cette Société, pour la soumission et l'adoption de ses règlements, l'élection de ses Directeurs et Officiers, pour l'année courante est par le présent convoquée et aura lieu LUNDI, le 3 AOUT prochain, à quatre heures après-midi, au bureau de la société, No 6 Rue St. Jacques.

Le but de cette Société est de venir en aide grand nombre de personnes qui désirent posséder une résidence dans St. Zotique, Comté de Soulanges, District de Montréal.

Ce village est avantageusement placé sur les bords du lac St. François ; il offre tout à la fois un site agréable pour les résidences d'été et de grands avantages au point de vus des manufactures et du commerce.

Le livre de souscription au capital de la Société, sera ouvert tous les jours, au No. 6 Rue St. Jacques.

Le premier paiement des souscriptions hebdomadaires sera dû et payable, MERCREDI le 5 AOUT prochain, au Bureau de la Société, No. 6 Rue St. Jacques.

Par ordre,

J. L. BARRÉ,
Secrétaire-Trésorier,
Pro tempore.

20 juillet.—259 t

LIVRES NOUVEAUX

Compendium Theologiæ moralis—actore P. Joanne Petro Gury, S. J. Editio romana novis ad notationibus et SS. Congregationum resolutionibus locupletata. 2 volumes in-8, pleine reliure basane..... $4 50

Repertoire du Prêtre,—destiné à lui faciliter la préparation des sermons et à lui procurer de nombreux sujets de méditation. Ouvrage présentant dans l'ordre alphabétique, un résumé de tout ce qui se rapporte à la foi, à la morale ou à la perfection chrétienne, suivi d'une table analytique des matières ; par l'abbé Mullier. 4e édition revue corrigée et augmentée de moitié. 1 fort volume grand in-8, pleine reliure basane..... 4 25

L'Esprit révolutionnaire—Conférences de l'Oratoire, par le R. P. Lescœur, de l'Oratoire ; 1 volume in-12..... 0 70

Conférences de Notre-Dame de Paris, par le R. P. Matignon, S. J ; Avent 1873. Jésus-Christ et les unités sociales ; 1 volume in-8..... 1 15

L. L'Homme privé.—II. Le Travailleur.—III. Le Patron. — IV. Le Soldat.—V. Le Riche.— VI. Le Pauvre .....

L'Etoile du XIXe siècle.—Vie de Saint Joseph, par le R. P. Bouvy, de la Congrégation du T. S. Rédempteur. 1 volume in-12..... 0 55

Almanach du Surnaturel, pour l'année 1874 (1re année)—Croix Mystérieuses de Bade et d'Alsace-Lorraine.—Apparitions de la Sainte-Vierge en Alsace et en France.—Les Stigmatisées contemporaines.—Les prodiges de Lourdes..... 0 15

Methode élémentaire et complète pour l'accompagnement du Plain-Chant, spécialement destiné aux ecclésiastiques et aux élèves des séminaires, par l'abbé Meindre, 5e édition ; 1 volume in-12..... 0 80

La Société de Saint-Vincent-le-Paul ; Lettres, entretiens, récits et souvenirs, par Eugène de Margerie ; 2 volumes in-12..... 1 50

Histoire de Sainte Chantal, et des origines de la Visitation, par l'abbé Bougaud, vicaire-général d'Orléans. 8e édition revue avec soin et précédée d'une lettre de Mgr. l'évêque d'Orléans sur la manière d'écrire la vie des Saints ; 2 forts volumes in-12..... 2 25

"Votre histoire de Sainte Chantal, mon cher ami, est destinée à prendre rang parmi les meilleurs d'entre ces livres (les monographies écrites au 19e siècle) ; et si le désir de rendre gloire à Dieu, d'honorer l'Eglise, d'être utile aux âmes en faisant connaître et aimer une aussi grande âme que la fondatrice de la Visitation, a été le but de votre travail, vous pouvez croire en toute confiance que votre but a été atteint."

(Mgr. d'Orléans.)

Vies des Saints pour tous les jours de l'année, par l'abbé Daras ; 4 vol. in-12..... 3 75

En ne donnant qu'une seule vie par jour, l'auteur est parvenu à conserver les plus beaux actes de Bollandistes et à raconter d'une manière pleine d'intérêts l'histoire des saints les plus modernes, et particulièrement de ceux dont les héroïques exemples peuvent être le plus utiles dans un temps où l'on a surtout besoin de courage et de dévouement." (La Bibliographie catholique).

La Littérature Française depuis la formation de la langue jusqu'à nos jours. Lectures choisies par le Lieu-Colonel Staaff, officier de la Légion d'Honneur et de l'Instruction publique. I. Depuis la formation de la langue jusqu'à la révolution. II. Auteurs enlevés à la littérature depuis la révolution. III. Auteurs vivants en 1870.—Ouvrage désigné comme livre de prix ou admis dans les établissement d'enseignement en France, en Belgique, en Suisse et en Russie ; 3 forts volumes in-8..... 7 50

Histoire contemporaine, par Amédée Gabourd ; 11e volume (1864-1866). 1 60

Manuel de Droit commercial français et étranger suivant les lois, les coutumes et la jurisprudence des pays suivants : France, Allemagne, Autriche, Grand-Duché de Luxembourg, Angleterre, Espagne, Portugal, Pays-Bas, Belgique, Italie, Cantons Suisses, Hongrie, Danemark, Norwege, Suède, Russie, Pologne, Roumanie, Grèce et Iles Ioniennes. Malte, Pays Musulmans, Etats-Unis, Brésil, Pérou, Chili, Confédération Argentine, Amérique Centrale, Haïti, à l'usage des jurisconsultes et des commerçants, par Hoschster, Sacrè et Ondin, avocats ; nouvelle édition, entièrement refondue, mise au courant de la législation la plus récente et augmentée des faillites en droit français et étranger ; 1 fort volume in-8..... 3 50

Le droit International codifié, par Bluntschli ; 1 volume in-8..... 2 25

Manuel de Chimie pratique, analytique, toxicologique, zoochimique, à l'usage des étudiants en médecine et en pharmacie, par E. Ritter ; avec 125 figures dans le texte et une planche chromo lithographiée représentant l'analyse spectrale du sang ; 1 volume in-12..... 1 75

Guérison de la phthisie pulmonaire et de la bronchite chronique à l'aide d'un traitement nouveau, par le Dr. J. Boyer ; 10e édition suivie d'observations ; 1 volume in-8..... 0 50

Nouvelle Médecine des familles à la ville et à la campagne, à l'usage des familles, des maisons d'éducation, des curés, des sœurs hospitalières, des dames de charité, et de toutes les personnes qui se dévouent au soulagement des malades ; par le Dr. A. C. de Saint-Vincent.—Remèdes sous la main. —Premiers soins avant l'arrivée du médecin.—Art de soigner les malades et les convalescents.—3e édition, avec 142 figures intercalées dans le texte ; 1 vol. in-12..... 1 00

La cience usuelle, économe générale et populaire du bien-être ; courte encyclopédie renfermant sous une forme simple, didactique et à la portée des gens du monde, les notions raisonnées des sciences physiques et naturelles, d'hygiène, de médecine, de pharmacologie, d'économie domestique, d'agriculture et de zootechnie qui concourent le plus efficacement à la santé, à la longivité, à la satisfaction honnête et durable des besoins de l'homme et à la prospérité des populations rurales et urbaines ; par Aug. Gaffard ; 3e édition considérablement augmentée ; 2 forts volumes in-12..... 1 75

Histoire des Astres illustrée, ou astronomie pour tous, par J. Rambosson ; ouvrage illustré de 63 gravures sur bois, de trois cartes célestes et de dix planches en couleur un fort volume grand in-8..... 2 50

Promenade en Amérique, par J. J. Ampère, précédée d'une étude sur Ampère, par Sainte Beuve ; nouvelle édition illustrée par les principaux artistes ; 1 beau volume grand in-8..... 2 25

La Vierge Lorraine, Jeanne-d'Arc, son histoire au point de vue de l'héroïsme, de la sainteté et du martyre, par Madame la Baronne de Chabannes, avec l'approbation de Mgr. l'Evêque de Verdun ; 1 vol. in-12..... 0 95

L'autorité des documents, la solidité des preuves, la grâce et l'entrain du récit, la pureté de la doctrine, l'élevation des sentiments, le parfum de piété qui s'exhale de ce livre, en font une œuvre qui ne convient pas moins aux familles chrétiennes, aux maisons religieuses, aux lecteurs de tout âge, qu'aux érudits, aux hommes de lettres, et surtout aux vrais amis de la France." (Mgr. de Verdun.)

Lettres d'un vétérinaire à M. Littré, de l'Académie Française, par Jean Grange ; 1 volume in-18..... 0 25

Entretiens d'un Instituteur sur l'utilité des oiseaux, par C. Viel, avocat ; ouvrage approuvé par LL. Em. les Cardinaux Donnet et Gousset, Mgr. Darboy, Archevêque de Paris, M. le Ministre de l'Intérieur, M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics, M. le Ministre de l'Instruction publique, et par M. le Ministre de l'Intérieur de Belgique ; 8e édition, revue et augmentée, avec gravures, et couronnée par la Société protectrice des animaux (de Paris) ; 1 volume in-18..... 0 15

Le petit La Bruyère contemporain, caractères, types et scènes de la vie ordinaire ; 1 volume in-12..... 0 80

La politique anglaise dans le passé et dans l'avenir ; in-18..... 0 15

Le constructeur de phrases, ou manière d'apprendre en deux heures la construction de 10,000 phrases anglaises, par W. E. Bayles ; in-8... 0 15

En vente à la librairie de

C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,
237 et 238, rue St. Paul.

Montréal, 10 juillet 1874.

Province de Québec, } Cité de Montréal. }

IN RE

LA CITE DE MONTREAL

Requérante de l'expropriation dans la rue St. André, quartier St. Jacques, de la Cité de Montréal, aux fins d'élargir la dite rue.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Commissaires soussignés ont, suivant la loi, déterminé quelles sont les parties intéressées et qui doivent être spécialement cotisées pour les fins de la dite amélioration, et en ont dressé un rapport par lequel il appert que les parties intéressées et qui doivent être cotisées pour les fins de la dite amélioration sont comme suit, à savoir :

"Les propriétaires de tous les terrains faisant face des deux côtés à la rue St. André, depuis la rue Mignonne jusqu'à la rue Sherbrooke, les dits terrains devant être pris à une profondeur de soixante-quinze pieds ; et trois mille pieds en superficie du terrain situé du côté nord-ouest de la rue Sherbrooke, faisant immédiatement face à la dite rue St. André, le dit terrain portant le numéro douze cent sept sur le livre de renvoi officiel."

Et toutes personnes qui désirent s'opposer à la dite amélioration, peuvent le faire, par une déclaration à cet effet signée par les dites parties opposantes et qu'elles déposeront entre les mains du Greffier de la Cité, dans les dix jours, à partir de la date de la dernière insertion de cet avis.

P. LAMOTHE,
M. H. GAULT,
JOS. SIMARD,
Commissaires.

Chambre des Commissaires, Hôtel-de-Ville, Montreal, 29 Juillet 1874.

(Pour être publié dans la *Minerve* et le *National*, les 30 et 31 Juillet courant.)

PROVINCE DE QUEBEC, CITE DE MONTREAL.

INRE

LA CITE DE MONTREAL.

Réquérante de l'expropriation dans la rue Ste. Catherine, quartier Ste. Marie de la Cité de Montréal, aux fins de prolonger la dite rue.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Commissaires soussignés ont, suivant la loi, déterminé quelles sont les parties intéressées et qui doivent être spécialement cotisées pour les fins de la dite amélioration, et en ont dressé un rapport par lequel il appert que les parties intéressées et qui doivent être cotisées pour les fins de la dite amélioration sont comme suit, à savoir :

Les propriétaires de tous les terrains inclus entre la ligne des limites de la Cité, la rue Dufresne, la ligne nord-ouest de la rue Ste. Catherine projetée et une ligne parallèle à être à quatre cents pieds à partir de la dite ligne nord-ouest de la rue Ste. Catherine ; les propriétaires de tous les terrains inclus entre la ligne des limites de la Cité, la rue Dufresne, la ligne sud-est de la rue Ste Catherine projetée et une ligne à être tirée parallèle à, et à une distance de quatre cents pieds de la nouvelle ligne nord-ouest de la rue Ste. Marie ; les propriétaires des terrains situés du côté sud-ouest de la rue Dufresne et portant les numéros quatorze cent quarante trois, quatorze cent quarante quatre quatorze cent quarante cinq, quatorze cent quarante six, quatorze cent cinquante trois, quatorze cent cinquante quatre, quinze cent un, quinze cent deux, quinze cent trois, et deux mille pieds du terrain portant le numéro quinze cent quatre dans le livre de renvoi officiel ; les propriétaires de tous les terrains faisant face des deux côtés à la rue Dufresne jusqu'à la rue St.

COMMERCE.

BUREAU DE "LA MINERVE,"
Montréal, 29 Juillet 1874.

Temps couvert.

TEMPÉRATURE à l'ombre observée par Hearn & Harrison, Opticiens, 242, Rue Notre-Dame, 29 Juillet 1874.

8 hs. A.M.	1 h. P.M.	6 hs. P.M.
65°	69°	69°
Maximum.	**Minimum.**	**Moyenne.**
69°	62°	65° 5

D'après la marque du Baromètre :

8 hs. A.M.	1 h P.M.	6 hs. P.M.
30,00	30.00	30.00

Voici les noms des personnes qui sont actuellement au *Lorne House*, Malbaie :—

Mad Grindley, A Hudon, Mlle Hudon, Mlle Chaput, Mad Lamothe, Melle Coffin, Mlle Chaput, Mad Lamothe, Melle Coffin, B Pinsonneault, deux Mlles Pinsonneault, P A Fauteux, Mad Fauteux, deux Mesdles Fauteux, nourrice et enfant, Melle Villeneuve, Melle Lapierre, L Fauteux et Melle Fauteux.

MARCHE MONETAIRE.

Montréal, 29 Juillet 1874.

L'or ouvert à 109⅜, monté à ..... et fermé à 109.

Greenbacks ont été achetés 8¼ à 9 et vendus de 8½ à 0.

Change sur New-York vendu de 8 à 00.

Traites payables hors de New-York 0 pour cent extra.

Change sur Londres de 4.88 à 0 00

Traites d'Or pair à ¼ d'escompte.

Argent Americain de 8 à 10.

L. MARCHAND & FILS,
Courtiers, coin des Rues St. Jacques et St. François-Xavier.

COTES DES FONDS.

STOCKS.	VALEUR.	DIV. déclaré SUR 1873.	VENDEUR.	ACHETEUR
BANQUES, ETC.	$		P c	P c
Montréal	200	8 p.c	188	188
Ontario	40	4 p.c	113½	112
British N. America	50	3 p.c	102½	101½
Cité	50	4 p.c.	106	108
Peuple	50	4 p.c.	115	114
Molsons	50	4 p.c.	2	199½
Toronto	100	8 p.c.	2	194½
Jacques Cartier	50	4 p.c.	107	106
Banque du	50	4 p.c.	117½	117
Townships de l'Est	50	4 p.c.	...	115
Québec	100	4 p.c	...	109½
Nationale	50	4 p.c	113	111
Union	100	4 p.c	103	100
Mechanic's	50	4 p.c	90	86
Royale Canadienne	40	4 p.c	95½	94
Commerce	50	4 p.c.	134	1-32
Metropolitaine	100	4 p.c.	102	101
Dominion	50	4 p.c.	...	109
Hamilton	...	.....	95	90
Maritime	...	.....	89	86½
Exchange	...	4 p.c.	...	101
International (Old)	100	.....	...	...
Harbor Cooper Boy	5	15p.c.	40	20
C. de F. G.-Trone, 7 pc stg.	100	.....	...	...
" M. & C. 6 pc stg.	...	.....	95	92
" " 8 pc cri.	...	.....	101	100½
Télégraphe du Montréal	40	5 p.c	188½	187
Télégraphe de la Puissance	100	.....	...	...
Cie. de Nav. du Richelieu	100	5 p.c.	147½	143½
" " Canadienne	100	4½p.c.	90	...
Cie. des Chars Urbains	50	6 p.c.	194	192½
Cie. du Gaz	40	4 p.c.	130	129
Mercantile exchange	40	5 p.c	L F	...
Crédit Foncier	...	5 p c	118	115
Can. Rolling Stock Co	50	4 p.c	L F	...
Can. Eng. & Mach. Co	200	5 p.c.	65	...
Cie. d'Ass. de Québec	...	.....	...	...
Mont. Invst. Ass. Stock	100	.....	...	...
Can. Cotton M. Co	100	.....	...	...
Can. S'y Equipment Co	100	.....	L F	...
Cornwall Man Co	...	.....	...	...
Mont. Warehousing Co	50	.....	...	...
North Am. Car Co	...	6 p.c	...	...
Mont. Dist. Building Soc	...	.....	...	101
Permanent Building Soc	...	.....	...	...
Sealing & Fishing Co	...	.....	...	...
Dominion Stock	100	.....	110	108
Dominion Bonds	...	.....	...	...
Déb. du Gouvern. 6 p c stg.	...	.....	...	...
Deb. du Gouvern. 6 p c cr.	...	.....	...	...
Déb. du Gouvern. 5 p c stg.	...	.....	...	...
Déb. de Gouvern. 5 p c cr.	...	.....	...	...
Bons du Havre 6¼ p.c.	...	.....	02	100
" Corporation 6 p c.	...	.....	97½	96
" Aqueduc 6 p c.	...	.....	97½	96
Stock de la Corpor. 7 p c.	200	.....	112	109
" " " 6 p c.	200	.....	...	...

CHANGE.

Banque de Londres, 60 jours ..... 109½ @ 109¾
Traites en or do ..... 0-00 @ par
Or de New-York à 11.30 a.m. ..... 109¼ @ 109¾

REMARQUES.

Ventes cette avant-midi :

Banque de Montréal—15 à 188.
Banque Molson—42 à 114½.
Banque des Marchands—88 à 117½; 12 112½.
Cie des Chars Urbains—25 à 193, 15 à 192½, 37 à 193¾, 23 à 193.

C. & C. G. GREDDES,
Courtiers,
No. 44, rue St. Jean,
Bisses de la Banque d'Epargne.
Rez-de-chaussée.

Montréal, 29 Juillet 1874.

NAVIGATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES.

TÉLÉGRAPHIES SPECIALES DE LA *MINERVE*.)

L'Islet, 29.

Temps couvert et pluvieux; pas de vaisseaux; un vapeur à trois mâts allant à l'est et deux autres à l'ouest.

Rivière-au-Renard, 29, 6 p. m.

Temps couvert et frais; léger vent du sud; un vapeur à 2 mâts allant à l'ouest Le vapeur Beaver est parti à 4.30 p m. pour Québec.

Cap-Rosier, 29

Temps couvert et frais; therm. 57° un vapeur allant à l'est.

Pointe-au-Père, 29, 9 a m.

Temps pluvieux et fort vent du nord-est; 13 vaisseaux allant à l'ouest.

PORT DE QUEBEC.

(Par télégraphe.)

Québe, 29.

ARRIVAGES.

Barque Auldbeckie, Farquhar, Algoa Bay, Montreal, Palestine Gunn, Carthagene, J Sharpies, fils et cie.

Barque Mary Ann Johnston, Glaister, Maryport, charbon.

Barque Général Birch, Pederson, Anvers, Roberts Smith et cie.

SS Polmo, Gray, Pictou, John Laird, charbon.

SS South Tyne, Hallet, Barrow, H Fry et cie.

DÉPARTS.

Goelette Sausparell, Oporto, Ross et cie.

Goelette Philomème, Labrador, R Hudson.

Barque Tyra, Hull, R R Dobell et cie.

Barque Leopold, Sunderland, A Gilmour et cie.

Barque Lady Russell, Liverpool, A Gilmour et cie.

SS Acadian, Pictou, Allans Rae et cie

Radeaux :

ARRIVAGES.

Richard White, pin blanc et rouge et orme.

Hadlow Cove, D Moore, pin blanc, etc, Cap Rouge.

Wm. Mohr, do, do.

McKay et Fachney, pin blanc, etc.

Kelsey et Davis, douves, divers.

Calvin et Breck, frêne, pruche orme, pin, etc, divers.

Le vapeur Banshee est parti à 2 h a. m. pour Montréal avec le brigantin Auldreckie à sa remorque.

PORT COLBORNE.

(Par télégraphe.)

Colborne, 29.

ALLANT A L'EST.

Propulseur Milwaukee, de Chicago à Ogdensburg, cargaison général.

Propulseur City of Ste. Catharines, de Toledo à Montréal, blé-d'inde.

Goélette Amuir, de Toledo à Kingston, blé.

Propulseur Alma Munro, de Chicago à Montréal, Cargaison général.

Propulseur Prussia, de Chicago à Montréal, cargaison général.

Propulseur Brooklyn, de Chicago à Ogdensburg, cargaison général.

Goélette Grace Shannon, de Cleveland à Prescott, pierre.

ALLANT A L'OUEST.

Goélette Ironsides, de Oswego à Chicago, charbon.

Guélette Lasalle, de Rochester à Chicago, charbon.

Brigantin Peerless, de Hamilton à Cleveland, fer.

Barque Gén Burnsides, de Clayton à Détroit, sur lest.

Barque Dallow Craft, de Horald Parry à Sound, sur lest.

Goélette Gulnair New-Dominion, de Toronto à Ashtubula, sur lest.

Goelette Sibera, de Kingston à Toledo, sur lest.

Barge à vapeur Glasgow, de Ogdensburg à Bay City, sur lest.

Barge Lester, de Ogdensburg à Bay City, sur lest.

Barge John Marks, de Ogdensburg à Boy City, sur lest.

Barge Albany, de Ogdensburg à Bay City, sur lest.

Goélette New-Dominion of Pictou, de Port Colborne à Toledo, sur lest.

Barque Erie Belle, de Kingston à Kincardine, sur lest.

Goélette Corsican, de Toronto à Toledo sur lest.

Goélette Union, de Port Colborne à Toledo, blank.

Vent nord-ouest.

RAPPORT QUOTIDIEN DE LA HALLE AUX BLÉS.

Montréal, 29 Juillet 1874.

FARINE.—Reçu, 5,259 qrts; ventes 2,100 qrts. Marché tranquille et ferme Le blé est coté ⅌c en hausse à Chicago aujourd'hui.

Une dépêche par le câble dit :

"La récolte a une belle apparence en Angleterre. Marché inactif; légères transactions; prix entièrement nominaux."

Le marché a été tranquille ce matin, et les prix sont sans changements. Ventes : 200 qrts supérieure à 6.20; 100 do à 6.25; 200 qrts extra à 5 95; 100 do à 6.00; 100 qrts forte de boulanger à 5.75; 00 do à 5 80; 400 qrts médiocre à 5.40; 200 do à 5 60; 100 qrts extra du printemps à 5.30; 100 do (canal Welland) do à 5.32; 100 do superfine à 5.20, 800 sacs de la Cité à 2 77½, et 800 qrts farine de blé-d'inde à 3.40.

FARINE. — par quart de 196 lbs :

	$ c.		$ c
Supérieur Extra	6 25	à	6 35
Extra superfine	5 90	à	6 10
Extra du printemps	5 25	à	5 35
Superfine	5 10	à	5 15
Forte pour Boulangers	5 80	à	6 00
Fine	4 90	à	5 00
Moyenne	4 65	à	4 75
Ecoupes	4 00	à	4 25
Farine en sac du H.-Canada p. 100 lbs	2 65	à	2 70
Farine en sac de la Cité	2 77½	à	2 80

BLE.—Marché tranquille. Ventes : 0.

FARINE D'AVOINE.—Qualité inférieure, $0.90; qualité de choix, $5 70 à $5 80.

BLE-D'INDE — Ferme, 00c à 73½c.

POIS—Les cotes sont de 1.00 à 1.02½ par mts, de 66 lbs, ou 91c à 93c par mts de 60 lbs.

AVOINE—Ferme, de 31 à 31c.

ORGE—Par mts, de 48 lbs.—Tranquille, $0.00 à $0.00.

FROMAGE—Tranquille. Bon de manufacture, 10c à 10½c. Manufacture de choix 11c à 11½c.

BEURRE. — Tranquille; Beurre de l'Ouest en tinettes emmagasiné. 00c à 20c Beurre de laiterie, 20c à 21c. Beurre de Brockville et Morrisburg, 21c à 22c. Beurre des Cantons, 21c à 22c.

LARD—Ferme; nouveau mess du Canada, (inspection de la Cité) $24 50 à $24 50; mess mince, $00.00 à $00.00.

SAINDOUX.—Ferme 13½c à 14c.

ALCALIS.—Potasse tranquille; première 5.90 à 5 95. Perlasse ferme 7.40 à 7 40 pour première.

AVIS DE L'OUEST.—Les derniers avis de l'ouest suivants ont été reçu par le télégraphe à la Halle-aux-Blés, aujourd'hui :—

Chicago, 29, 9.50 a.m.—Blé ouvert à $0.00 pour juillet; $1.06½ pour août

00.00 a.m. — Reçus : Farine, 4 097; Blé, 18,000; Blé-d'inde, 171,000; Avoine 0,000; Seigle, 00; Orge, 00.

Expédiés: Farine, 6,931; Blé, 38,000 Blé-d'inde, 181,000, Avoine, 0,0.0, Seigle 000; Orge, 000 mts.

11 30 a.m. — Blé tranquille $0.00 à $0.00 pour juillet; $1.06¾ à $0.00 pour août.

Milwaukee, 29 Juillet, 9.45 a.m. — Blé ferme $1.19 pour No. 1, No. 2, à 1.14½, $1.11½ pour août; $1.07½ pour sept.

Reçues, 28,000 mts; expédiés, 000,-000 do.

Fret—3½c à Buffalo et 7c à Oswego

10 30 a m.—Blé ferme $1 19½ pour No. 1; $1.14½ pour No. 2; $1.11½ pour août; $1.07½ pour sept.

FINANCE

29 Juillet

Or, 10 a. m.	9½	Change	4 88
Or, midi	...	Change	...

RECU PAR LE CANAL LACHINE.

29 Juillet

Blé-d'inde	...	Beurre	59
Blé	...	R'ix Cuir	...
Fromage	522	Farine d'avoine	100
Tabac	...	Avoine	112
Farine	1500	Whiskey	8

REÇU PAR LE GRAND-TRONC

29 Juillet

Blé, mts	400	R'ix Cuir	5
Farine, qrts	...	Lard, brls	107
Acalis, qts	53	Empois	...
Avoine	500	Whiskey, cqs	41
Farine de blé d'Inde qts.	...	Viande fumée, bcts	...
Pois, mts	...	Beurre, tins	340
Tabac, bts	150	Fromage, bts	740
Farine d'av	...	Esprit de Vin, caques	...

MARCHE DE NEW-YORK.

(Par télégraphe

New-York, 29 Juillet.

Coton—Tranq. à 17 pour Middling Upland.

Farine—Sans changement; reçu 11,000 qrts; ventes, 8,000 qrts; de 0.00 à 0,00 pour superfine de l'état; 0.00 à 0.00 pour commune à choisie de l'état et de l'ouest.

Farine de Seigle—Ferme de 5.10 à 6.60.

Blé—March. lourd; reçu 39,000; ventes 51,000, de 1 28 à 1 29 pour No. 2 Chicago, 1 33 à 1 33 pour No 2 Milwaukee; 1 34 à 1 38 pour No 1 du printemps; 1.31 à 1.34 pour rouge d'hiver.

Seigle—Tranq.; reçu 1,000; ventes 000 mts du Canada à 0.00.

Blé-d'Inde—Tranquille et ferme; reçu 342,000; ventes 68,000, de 78 à 79c pour nouveau et vieux mêlé de l'ouest; de 81 à 81½ pour blanc.

Orge—Nominale.

Avoine—Plus ferme; reçu 20,000; ventes 26000 mts; de 75c à 76 pour mêlée de l'ouest; de 78 à 80c pour blanche.

Lard—De $22.00 à $00.00 pour nouveau mess.

Saindoux — De 12½ à 12¾c pour fondu à la vapeur.

Beurre—De 24 à 33.

Fromage—De 9 à 12½.

Pétrole—Cru de 5 à 0; raffiné, 12½ à 12½.

MARCHE DE CHICAGO.

(Par Télégraphe.)

Chicago, 29.

Farine—Marché tranquille et sans changement; ventes de 0.00 à 0.00.

Blé—Tranquille et en baisse; ventes de No. 1 du printemps de $0 00 à $1.11½; No 2 du printemps de $0 00 à $1.07; fermé à 0 00; No 3 du printemps, de 1.01 à 1 01; rejeté de 0.00 à 91.

Blé-d'Inde—Marché en bonne demande et en hausse; ventes de No. 2 mêlé à 72c; rejeté à 60½.

Avoine — Marché excité et en hausse; ventes du No. 2, 54c à 54c; fermé à 00.

Seigle—Marché ferme et en baisse; 88c à 88 pour No 2.

Orge — Marché ferme; ventes de 1.07 à 1.07 pour No 2 du printemps.

Whiskey—Ferme à 97c.

Lard — Marché en baisse; ventes de $22 00.

Saindoux—Marché tranquille; ventes à 12¾.

Viandes préparées—Marché tranquille et sans changement.

Epaules—De 9¾.

Côtes courtes—A 10¼.

Fret—Lourd; 2¾ pour blé-d'inde jusqu'à Buffalo.

Recettes : — 4,000 quarts farine; 7,000 minots blé; 71,000 minots blé-d'inde; 27,000 minots avoine; 2,000 minots seigles; 4,000 minots orge; 7,298 porcs.

Expédiés : — 7,000 quarts farine; 38,000 minots blé, 181,000 minots blé-d'inde; 7,000 minots avoine, 0,000 minots seigle; 1,000 minots d'orge; 6,031 porcs.

MARCHES EUROPEENS.

(Par Télégraphe.)

Londres, 29.

Erié 30¾.
Suif—42s 3d par qnt.

LECTURE AMUSANTES.

Œuvres de Madame Craven : Edition format in-12. Anne Séverin, 1 volume, 1 00. Fleurange, 2 volume, 1 50. Adelaï le Capèse, Ménutolo. 1 volume, 0.50. Récit d'une Sœur, Souvenirs de famille, 2 volumes..... 2 00

Eugénie et Maurice de Guérin : journal, lettres et poèmes, 3 volumes se vendant séparément à 0.88 chaque.

Œuvres de Madame de Schwetchine format in-12, publiées par M. le Cte. de Falloux. Sa vie et ses œuvres, 2 volumes, 2.00. Lettres 3 volumes, 3.00. Lettres inédites, 1 volume, 0.88. Correspondance du P. Lacordaire et de Madame Schwetchine, 1 volume..... 1 00

Œuvres de Mlle. Monniot : Le journal de Marguerite, ou les deux années préparatoires à la première communion. 2 vol. 1.25. Marguerite à vingt ans, suite et fin du Journal de Marguerite, 2 vol. 1.25. Simples tableaux d'éducation maternelle et chrétienne. 2 vol. 1.75. Madame Roséliy ou la maîtne chrétienne, 2 vol. 1.50. Raphaela de Mérans, 1 vol. 0.65. Carolie Delmont ou l'orgueil vaincu par la charité, 1 vol. 0 63. La chambre de la grand'mère, 1 vol. 0 63. Délassements avec mes jeunes lectrices, 1 vol. 0.82. La petite concierge, 1 vol..... 0 65

Œuvres de Madame Bourlon à 0 50 le volume. Types feminins. Ophéline. Catherine Hervey. Le matin et le soir. La charité. Nouvelles variées. La vie réelle. Souvenirs d'une insutitrice. Le droit d'aînesse. Les béatitudes. Léontine. Marc de Lhéhingen. Le ménage d'Henriette. Une parente pauvre. Marcie, 2 vol. 0.40. Marthe Blandelo, 0.38. Hist. de Marie Stuart..... 0 38

Œuvres de Bathild Bouniol : Les Rues de Paris, 3 vol, 2 25. A l'ombre du Drapeau, 1 vol. 0.50. La filleule d'Alfred, 1 vol. 0.50. Les combats de la vie, 4 series formant 4 vol. 2 00. La France Héroïque, 4 vol. 2 50. Les Marins français, 2 vol..... 1 50

Collection Lecoffe, in-12 bro à 0.50 le volume. M. Aubry. Les Roses d'Antan, 1 vol. E. de Bonnefonds. Les Souvenirs H. Laurin. Maximilien Heller. Le Roi de Gand. Dussieux. Hiot général de la guerre de 1870-71. Gabrie d'Estampes. L'héritage du boisé. G. Fulerton. Rose Mary. L. Fleuriot. Les héritages. La pauvre vieux. Petite belle. Deux bijoux. Une année de la vie d'une femme. Alix, 2 vol. La Landelle Les quarts de jours. Les deuxièmes quarts de jours. Les troisièmes quarts de jours. Le Pas. Sous le manteau de la cheminée. E. Marcel, Juliette. Avec et sans dot. Souvenirs d'une jeune fille. P. Marquigny. Une femme forte. Cte. de Montalembert. Lettres à un ami de Collège. P. Mercier. Madame de Maintenon. A. Nettement. Vie de la marquise de Larroche. Jacquelin. Suger et son temps. Souvenirs de la Restauration. Quiberan. Souvenirs du Morbihan. Cte. de Quatrebarbes. Une paroisse de Vendéenne sous le règne de la Terreur. Mme de Richardays. Isabelle de France et la Cour de St. Louis. A. Rondelet. Les Réunions Publiques ou les Conférences d'Ouvriers.

En vente à la librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,
12 et 14, rue St. Vincent, Montréal.

N. B.—Pour les envois faits par la poste, six centins par volume en sus.

18 juillet.—758

CHEMIN DE FER DE MONTRÉAL CHAMBLY ET SOREL.

Les Trains des Passagers de 1ère et 2nd classe commenceront leurs voyages réguliers entre MONTRÉAL et CHAMBLY, LUNDI, le 6 AVRIL courant, comme suit :

Partant du Dépôt de Chambly Canton, [arrêtant pour les Passagers au Bassin,]

A 7.45 A M., arrivant à Montréal par Chemin de Fer à 9.15 A.M.,

A 4.45 P.M., arrivant à Montréal par Chemin de Fer à 6.15 P.M.

PARTANT DE MONTRÉAL

Par le Dépôt Bonaventure à 8.30 A.M.—Arrivant à Chambly à 10 A.M.

Du Dépôt Bonaventure à 5.15 P.M. arrivant à Chambly à 6.30.

6 Avril. 172—r

COMPAGNIE DE NAVIGATION UNION

Capital - - - - $300,000,

EN 600 PARTS DE $50 CHACUNE.

DIRECTEURS PROVISOIRES :

MM. F. X. O. METHOT, M. P. P., St. P. les Becquets.
" DAVID BUTTERS, Montréal,
" W. W. OGILVIE, do
" W. A. CHARLEBOIS, do
MM. JOSEPH PLAMONDON, Québec,
" OSBURN RICHARDSON, do
" SIMEON ROUSSEAU, do
" E. C. WURTELE, Sorel;
" GEORGE A. GOUIN, Trois-Rivières

Banquiers ..... LA BANQUE DES MARCHANDS.
Courtiers..... MacDOUGALL & DAVIDSON.

La nécessité d'une augmentation d'accommodation pour les passagers et le fret à des taux raisonnables entre les villes de Montréal et de Québec a été pour quelque temps apparente et l'on a cru généralement qu'une seconde ligne de vapeurs de première classe commanderait une telle part ne patronage public qu'elle permettrait l'établissement d'une autre Compagnie avant longtemps, et que ce serait un succès financiers aussi fort que celui donné à la Compagnie si bien connue déjà en existence.

La *Compagnie de Navigation Union* a donc été organisée et comme garantie du support dont cette nouvelle Compagnie est en mesure de recevoir du public en général, plus de la *moitié* de tout le montant du capital nécessaire a déjà été souscrit à Québec, Montréal, Sorel, Trois-Rivières et autres localités.

Le nombre des souscripteurs est d'environ 500 et le plus grand nombre sont placés de manière à aider puissamment à la ligne en ce qui concerne les passagers et le fret.

Avec un tel encouragement du public, les Directeurs se sont crus justifiables de faire l'achat immédiat des deux magnifiques vapeurs *Athenian* et *Abyssinian* pour faire une ligne de nuit entre les deux villes.

Ces vapeurs sont dans tous leurs détails adaptés à cette route. Ils sont bien connus du public voyageur sur le Lac Ontario en ce qui concerne leur rapidité et leur accommodation sans pareille qu'ils offrent aux passagers et pour le fret :

Les dimensions de ces vapeurs sont comme suit :

ATHENIAN, 1,033 tonx; longueur : 231 pieds.
ABYSSINIAN, 1,044 " " 230 "

Ces vapeurs ont été comp.tement renouvelés durant l'été dernier et l'on se propose de leur faire commencer leur service immédiatement.

On peut entrer les demandes d'application pour stock dans le livre de souscriptions au Bureau des Courtiers de la Compagnie et des parts seront distribuées par les Directeurs au *pro rata* sur le montant de chaque application des souscripteurs.

Un dépôt de 10 par cent devra être payé comptant sur chaque souscription.

Montréal, 2 Juillet 1874.—744 j

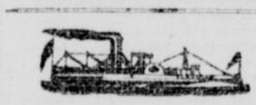

La Compagnie du Richelieu,

Nouvelle Ligne de Steamers pour Québec.

REDUCTION SUR LES PRIX DU FRET.

TOUS LES JOURS [Dimanches exceptés.]

Les splendides steamers d'acier Bessemer CANADA, Capitaine EM CREPEAU, et TROIS-RIVIÈRES, Capitaine L H. ROY, partiront alternativement du Quai Bonsecours, TOUS LES SOIRS A SEPT heures, pour Québec, arrêtant à Trois-Rivières et Batiscan.

PRIX DU PASSAGE.

CABINE pour Québec (repas et lit inclus)..... $1 00
CABINE pour Sorel, Trois-Rivières et Batiscan..... 0 50
PONT pour Québec, Sorel, Trois-Rivières et Batiscan..... 0 25

Les passagers pour Sorel s'embarqueront à bord des steamers "Québec" et "Montréal" aux prix ci-dessus.

Le fret pour Québec et les ports intermédiaires sera reçu à bord des steamers "Québec" et "Montréal" à une réduction de cinquante pour cent sur le tarif ordinaire.

Pour billets et cabines s'adresser au bureau des billets, sur le quai Richelieu, ou à bord des steamers.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, No. 28, Rue St. Paul, et sur les quais Richelieu et Bonsecours.

J. B. LAMÈRE,
Agent-Général.

Bureau de La Compagnie du Richelieu,
Montréal, 16 Juillet 1874. (257 j

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU

REDUCTION SUR LES PRIX DU FRET

LIGNE QUOTIDIENNE
DE LA
Malle Royale de Steamers
POUR QUÉBEC
(*Les Dimanches exceptés*) A SEPT hs. p.m.

LES SPLENDIDES STEAMERS
"QUEBEC,"
Capt. J. B. LABELLE.
LES
LUNDIS, MERCREDIS ET VENDREDIS
ET
"MONTREAL"
Capt. ROBERT NELSON.
LES
Mardis, Jeudis et Samedis
PARTANT DU
Quai Richelieu, (vis-à-vis la Place Jacques-Cartier)
ET ARRETANT A
Sorel, Trois-Rivières et Batiscan

PRIX DU PASSAGE :

CABINE, (souper et lit compris).. $1.00
PONT 1.50
(*Ces prix sont les mêmes que l'année dernière.*)

Le fret de toute description sera reçu à bord des steamers "Québec" et "Montréal" pour Québec et les ports intermédiaires

A une réduction de cinquante pour cent sur le tarif ordinaire.

Pour Billets et Cabines, s'adresser au Bureau des Billets sur le Quai Richelieu, et pour plus amples informations au No. 28, Rue St. Paul.

Les arrangements de cette ligne sont les plus complets.

J. B. LAMÈRE,
Agent-Général.

Montréal, 13 Juillet 1874. 253

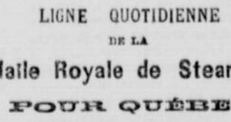

EXCURSION A LAPRAIRIE.

TOUS LES JOURS

(*Les Dimanches et fêtes exceptés.*)

De Montréal à 4.00 P.M. De retour à 6.00 P.M

Le Bateau offre tout le confort désirable, et les passagers ont l'avantage de jouir d'une brise rafraichissante, la vue de magnifiques Isles, des rapides du Sault St. Louis, du Pont Victoria et de l'une des plus belles nappes d'eau formées par le St. Laurent.

11 juin.—223 tm

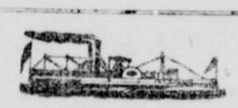

Compagnie de Vapeurs "Union"

Nouvelle Ligne pour Sorel, Trois-Rivières, Batiscan et Québec.

Les magnifiques vapeurs à cabines ABYSSINIAN, Capitaine NORMAN PAULET, et ATHENIAN, Capitaine E. C. WURTELE commenceront leurs voyages aujourd'hui, formant une ligne quotidienne entre Montréal et Québec, laissant le Bassin Bonsecours, [premier bassin de l'extrémité gauche de la place Jacques-Cartier], à SEPT heures p.m

FRET reçu aujourd'hui.

Billets de retour, à taux réduits—à vendre dans tous les principaux hôtels.

Pour frêt ou passage, s'adresser sur le quai Bonsecours, ou au bureau No. 24, Place Jacques-Cartier.

C. H. LEFAIVRE,
Sec.-Trés.
242

30 Juin.

1874 Arrangements d'Eté 1874

COMPAGNIE
CANADIENNE DE NAVIGATION,

DEUX LIGNES QUOTIDIENNES.

Ligne directe de la Malle Royale pour Beauharnois, Cornwall, Prescott, Ogdensburg, Brockville, Alexandria Bay, Clayton, Gananoque, Kingston, Oswego, Charlotte, Cobourg, Port Hope, Darlington, Toronto et Hamilton.

Cette ligne magnifique comprend les Bateaux-à-Vapeur en fer de première classe dont voici les noms :

CORSICAN...[Composite] .. " Sinclair.
SPARTAN.. do .. Capt. Dunlop.
CORINTHIAN do .. " Farrell.
PASSPORT.. do .. " Sherwood
MAGNET..... do .. " Bailey.
MAGGIE JAY.. [nouveau] .. " Trowell.
BOHEMIAN.. do .. " McCoy.

Les vapeurs de la Malle Royale laissent le Bassin du Canal, Montréal, TOUS LES MATINS à NEUF heures [Dimanche exceptés], et Lachine à l'arrivée du convoi qui part de la Station Montmorency, à MIDI, pour Hamilton et les Ports intermédiaires, communiquant directement à Prescott et Brockville, avec les chemins de fer pour la Cité d'Ottawa, Kemptville, Perth, Arnprior, etc.; à Toronto et Hamilton, avec les différents chemins de fer et routes par Hiteau à vapeur pour Collingwood, Sault Ste. Marie, Fort William et Stanford, London, Chatham, Sarnia, Detroit, Chicago, Milwaukee, Galena, Baie Verte, St. Paul et les places de l'Ouest; et avec le bateau à vapeur *CITY OF TORONTO*, pour Niagara, Lewiston, les Chûtes de Niagara, Buffalo, Cleveland, Toledo, Cincinnati, etc.

Sur la Ligne de la Rive Sud, il y a trois départs par semaine, savoir : les Lundis, Mercredis et Vendredis à sept heures a.m., et de Lachine à l'arrivée du train de neuf heures a.m., pour Ogdensburg, Alexandria Bay, Clayton, Oswego et Rochester, en connexion avec le chemin de fer New-York Central pour les Chutes Niagara et Buffalo.

Les vapeurs de cette ligne sont sans rivaux. L'organisation parfaite du service donne aux voyageurs des avantages exceptionnels. Les vapeurs descendent les Rapides du St. Laurent et passent parmi les Mille Isles durant le jour. On sait que cet endroit est l'un des plus pittoresques du Canada.

Cette charge du Fret avec la plus grande précaution et promptitude. Les taux sont aussi réduits que par les vapeurs de fret ordinaires. Les prix de transport complet sur les chemins de fer Great Western et Northern.

Des Billets de Passage aux places susdites et aussi pour Omaha, Sacramento, San Francisco, Duluth et Fort Garry, sont maintenant émis au plus bas prix et pour plus amples informations s'adresser à R. HART McEWEN, au bureau du fret, les ponts du Canal, et au bureau 177, rue St. Jacques.

ALEX. MILLOY, AGENT.
Bureau de la Ligne de la Malle Royale, 177, Rue St. Jacques
Montréal, Juillet 1874. 225.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE POUR Collingwood et le Lac Supérieur

La Grande Route du Nord-Ouest
POUR
MANITOBA,

Comprenant les vapeurs suivants de première classe :

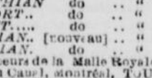

Cabine en haut à côté des roues.

CHICORA, CUMBERLAND, FRANCES SMITH,

En connexion avec le Chemin de Fer du Nord du Canada, laissant Collingwood tous les Mardis et Vendredi, à l'arrivée du Train Express par vapeur de Toronto, pour le Fort William, Baie du Tonnerre, Duluth et Fort Garry, communiquant à la Baie du Tonnerre avec la Compagnie de Transport du Chemin Dawson pour Fort Garry, Manitoba; et à Duluth avec le Chemin de Fer du Pacifique du Nord pour Moorhead; et les Vapeurs de la Rivière Rouge pour Fort Garry.

Le Vapeur du Vendredi va à Duluth seulement.

Pour les émigrants et les colons, c'est la route la plus courte, la moins dispendieuse et la plus prompte à travers la Puissance du Canada. En prenant cette route, on évite 150 milles en chemin de fer si fatigant et la navigation sur les eaux agitées du Lac Huron.

Demandez des billets via la ligne Collingwood. Des billets de passage peuvent être obtenus aux agences suivantes et toutes les informations seront aussi données concernant les taux de fret, etc, chez Chas. Perry, 62, rue King; D. Milloy, 8 rue Front; A. Rolph, agent général du chemin de fer Northern, rue Bloor, Toronto,

ALEX. MILLOY,
Agent de la Cie de Nav. Canadienne,
225—1m k. 177, rue St. Jacques, Montréal.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE POUR Collingwood et le Lac Supérieur

La Grande Route du Nord-Ouest
POUR
MANITOBA,

Comprenant les vapeurs suivants de première classe :

Cabine en haut à côté des roues.

CHICORA, CUMBERLAND, FRANCES SMITH,

En connexion avec le Chemin de Fer du Nord du Canada, laissant Collingwood tous les Mardis et Vendredi, à l'arrivée du Train Express par vapeur de Toronto, pour le Fort William, Baie du Tonnerre, Duluth et Fort Garry, communiquant à la Baie du Tonnerre avec la Compagnie de Transport du Chemin Dawson pour Fort Garry, Manitoba; et à Duluth avec le Chemin de Fer du Pacifique du Nord pour Moorhead; et les Vapeurs de la Rivière Rouge pour Fort Garry.

Le Vapeur du Vendredi va à Duluth seulement.

Pour les émigrants et les colons, c'est la route la plus courte, la moins dispendieuse et la plus prompte à travers la Puissance du Canada. En prenant cette route, on évite 150 milles en chemin de fer si fatigant et la navigation sur les eaux agitées du Lac Huron.

Demandez des billets via la ligne Collingwood. Des billets de passage peuvent être obtenus aux agences suivantes et toutes les informations seront aussi données concernant les taux de fret, etc, chez Chas. Perry, 62, rue King; D. Milloy, 8 rue Front; A. Rolph, agent général du chemin de fer Northern, rue Bloor, Toronto,

ALEX. MILLOY,
Agent de la Cie de Nav. Canadienne,
225—1m k. 177, rue St. Jacques, Montréal.

Traverse à l'Ile Ste. Hélène.

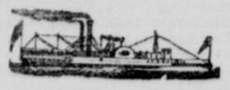

NOUVEAUX CHANGEMENTS D'HEURES.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que jusqu'à avis contraire, les heures de départ seront comme suit, à partir du 19 courant :

Du quai Jacques-Cartier, à 10 a.m., 1½ p.m., 3, 4½ et 6 p.m.

De l'Ile, à 11 a.m., 2 p.m., 3½, 5½, et 6½ p.m.

Le Dimanche, les heures de départs seront comme suit :

Du quai Jacques-Cartier, à midi, 1 p.m., 2½, 3½, 5 et 6 p.m.

De l'Ile, à midi et demi, 1½ p.m., 3, 4, 5½ et 6½ p.m.

N.B.—En cas de mauvais temps, le bateau ne traversera pas.

Prix du Passage aller et retour : 15 cents.

17 Juillet.—252

1874 1874

SERVICE PAR VAPEUR
ENTRE
MONTREAL ET LONGUEUIL.

Le service régul